

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

29472

5 CENTINS.

VERITAS PRÆVALEBIT.

L'Opinion Publique

Politique, Littérature, Théâtre, Mondanités.



VOLUME I.—No. 4.

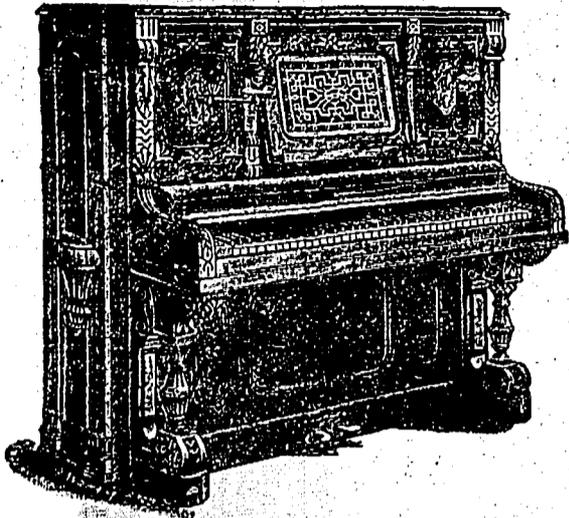
Vendredi, 6 Janvier, 1893.



MONTREAL.

Bâtisse New-York Life, 715.

B. P. No. 2071.



Laurent, Laforce & Bourdeau

IMPORTATEURS DE

PIANOS, ORGUES, ETC.

1637, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Maison fondée en

1860.

Seuls Agents des célèbres fabriques suivantes et bien
connues des artistes et du public musical :

HARDMAN, N.-Y., MARSHALL & WENDELL, Albany,

HEINTZMAN, Toronto, ETC., Orgues

THOMAS & DOHERTY.

La Maison LAURENT, LAFORCE & BOUR-
DEAU profite de cette fin d'année pour remercier
ses nombreux patrons de l'encouragement libéral
qu'elle a reçu d'eux. Elle désire aussi ne pas laisser
passer l'occasion des fêtes de NOEL et du JOUR
DE L'AN sans inviter ceux qui auraient l'inten-
tion d'acheter un piano à visiter leur

NOUVEAU STOCK,

spécialement commandé pour ces jours de fêtes et
que, pour ce temps seulement, elle offre en vente à
des prix réduits. Le PIANO étant toujours le plus
bel ornement d'un salon et celui qui procure la plus
grande satisfaction par les douces jouissances qu'il
offre à la famille et aux amis, il importe beaucoup
que le choix et l'achat en soient faits avec soin et
avec jugement.

*Pianos pour tous les goûts et pour toutes les bourses
à des conditions exceptionnellement favorables.*

Toujours en stock des pianos d'occasion d'excel-
lente qualité, vendus à bas prix.

Une visite respectueusement sollicitée
avant d'aller ailleurs.

ACHETEZ AU COMPTANT

— ET —

- DEMANDEZ -

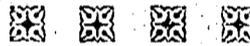
DES

BONS ET DES ACTIONS

DE LA

Coopération

Commerciale



En faisant vos achats ordinaires pour la maison
et la famille, vous n'avez pas à dépenser un sou
inutilement pour vous procurer des chances de
gagner

UN GROS LOT DE

CINQ CENTS PIASTRES

{ UN LOT DE } — — { 2 LOTS DE }

\$50.

\$25.

ET

QUATRE CENTS LOTS D'UNE PIASTRE.

Il suffit de faire vos achats, au comptant, chez les
marchands qui donnent ces bons et ces actions.

Si vos fournisseurs habituels n'en ont pas,
allez chez d'autres, dont vous trou-

verez les noms et les adresses

dans tous les journaux

quotidiens, le

samedi.

Examinez ces noms et ne manquez pas l'occasion.

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

Vol. I.

VENDREDI, 6 JANVIER, 1893.

No. 4.

AVIS.

Les personnes à qui L'OPINION PUBLIQUE a été envoyée et qui ne l'ont pas retournée sont inscrites sur notre liste d'abonnés. Toute remise d'argent devra se faire par lettre enregistrée ou par mandat postal.

Bureaux de rédaction, 809 } Bâtisse New-York
“ d'administration, 715 } Life, Montréal.
Boîte de poste, No. 2071, Montréal.

ENTRE NOUS.

Où vas-tu ? — Vers la nuit noire.
Où vas-tu ? — Vers le grand jour.
Toi ? — Je cherche s'il faut croire.
Et toi ? — Je vais à la gloire.
Et toi ? — Je vais à l'amour.

Vous allez tous à la tombe !
Vous allez à l'inconnu !
Aigle, vautour ou colombe,
Vous allez où tout retombe
Et d'où rien n'est revenu !

V. H.

L'année qui commence verra l'*Opinion Publique* prendre une place importante dans le journalisme de la province de Québec. Un journal hebdomadaire, rédigé sans esprit de parti, donnant une appréciation modérée des questions publiques, ne se posant comme l'adversaire de personne, mais aspirant à être le critique impartial des hommes et des événements, doit inévitablement être lu avec un intérêt croissant.

La rédaction s'efforcera de répondre à l'attente de ses lecteurs.

Il n'y a pas d'abus plus criants que ceux dont la compagnie des chars urbains fait, de parti pris, souffrir le public. Les clauses du contrat fait avec la cité sont honteusement violées. Le service est fait d'une manière déplorable. Tous les citoyens qui se servent du tramway se plaignent amèrement, et de la malpropreté des chars, et de l'irrégularité du service, et du personnel de l'administration. Suffit-il donc de donner un monopole exorbitant pour se faire aussi mal traiter ?

Le temps est peut-être proche, où une assemblée d'indignation se formera et où les contribuables forceront le conseil, soit à briser le contrat pour non exécution de ses obligations par la compagnie, soit à prendre des mesures radicales pour forcer la compagnie à faire honneur à ses engagements.

Il est déplorable aussi qu'il n'y ait pas de stations d'attente, dans les diverses parties de la ville. Là surtout où se font les transferts, c'est une pitié de voir les femmes et les enfants exposés au froid et aux intempéries de la saison. Sans compter ce qu'on en souffre,

il s'engendre plus de maladies de cette manière que l'on ne suppose.

Què la presse fasse son devoir. Il y a une fin à tout, — surtout à se faire bâillonner moyennant finance. Et le public qui entretient les journaux a le droit de se faire protéger par eux.

L'élection de l'honorable L. O. Taillon par acclamation fait honneur au parti libéral. Ce n'est pas tous les jours qu'un parti politique donne à l'intérêt public une preuve aussi indiscutable de dévouement. La session de la législature va pouvoir être préparée sans retard. Le plus tôt le public connaîtra la nouvelle législation des taxes, le mieux ce sera. Il existe un malaise profond à ce sujet, et, s'il n'y est pas apporté remède, ce malaise pourrait bien se changer en colère chez le peuple. Què le gouvernement n'oublie pas que la colère du peuple est un cyclone dévastateur, devant lequel les gouvernements ne tiennent pas plus que les feuilles sous le vent d'automne.

Les jeunes libéraux qui voulaient batailler dans Chambly paraissent ne pas comprendre qu'une élection par acclamation vaut mieux, infiniment mieux pour eux, qu'une défaite écrasante par le vote des électeurs. Il est toujours de bonne politique d'éviter de se faire battre.

Un ministre provincial vient de déclarer que l'on ne peut songer à abolir le conseil législatif maintenant. Pourquoi cela ? Pour des raisons de parti ! . . . La province est trop pauvre pour les accepter. Què la députation mette hache en bois, sinon l'on dira que M. Taillon est trop délicat vis-à-vis de son prédécesseur, M. de Boucherville ; — que M. Beaubien est trop lié personnellement à M. John J. Ross, et songe au Conseil pour lui-même, plus tard ; — que M. Pelletier sacrifie l'intérêt public au plaisir de laisser son père siéger dans la chambre haute. . . . même à côté de son beau-frère, M. Archambault ; — que MM. Flynn, Nantel, Hall et Casgrain n'ont pas le verbe assez haut pour faire prévaloir leur opinion ; — et que la députation est un corps sans volonté, sans initiative et sans esprit de progrès.

Il me semble qu'en face des difficultés nombreuses que suscitent la construction d'églises, le démembrement de paroisses et la répartition sur les contribuables, la législature devrait agir et amender la loi de manière à empêcher les injustices dont on a à souffrir en beaucoup d'endroits.

Je ne puis admettre chez personne, en dehors de ceux qui paient, le droit de décider ou d'un démembrement de paroisse, ou d'une construction d'église ou de presbytère.

La législature devrait exiger les deux tiers du vote des intéressés pour décider d'une construction d'église

ou de presbytère, et statuer que telle construction ne devra pas dépasser telle ou telle proportion de la valeur de la propriété dans les limites de la paroisse.

L'éminent évêque de Sherbrooke, Mgr Racine, a, me dit-on, souvent refusé de permettre l'érection d'un palais épiscopal à Sherbrooke, préférant attendre le développement de son diocèse. Pourtant il habite une tranquille et modeste résidence, pendant que des curés de paroisse se sont bâti des presbytères palatiaux, aux frais de contribuables saignés à blanc, dont les terres sont souvent lourdement hypothéquées.

Combien de bons, de vieux curés se sont logés dans des maisons convenables, mais proportionnées, comme coût, aux ressources de leurs paroisses? Avec quelle profonde tristesse ils doivent regarder ces prêtres qui vivent luxueusement dans des presbytères superbes, dont le coût a été payé à l'exclusion d'autres dépenses pour écoles ou fins municipales; ou à force de sacrifices considérables chez de pauvres habitants!

Nous pourrions citer des familles qui ont dû s'expatrier devant le fardeau qu'on leur imposait pour construction d'églises.

On oublie trop que la tolérance de tels abus n'a qu'un temps. Dans les trois quarts des paroisses, est-ce qu'un presbytère de \$2.000 à \$3.000 ne ferait pas l'affaire? Avec ce montant, on peut construire souvent la plus belle maison de la paroisse. La plupart des curés sont fils de braves cultivateurs. Ni dans leurs familles, ni au collège, ni au séminaire, on ne leur a donné de goûts extravagants. Leurs parents, leurs professeurs, leurs supérieurs leur ont enseigné le mépris des biens de ce monde. D'où peuvent donc venir ces habitudes de luxe? Evidemment, elles viennent par degrés, d'une chose à l'autre, sans qu'on se doute que le luxe conduit à la mollesse, la mollesse à la jouissance, la jouissance à la faute, et la faute au scandale. Voilà l'échelle fatale, gravie, — non, descendue, — par ceux-là qui, aujourd'hui, jettent du discrédit sur le clergé et enlèvent à l'autorité religieuse ce pouvoir que l'Eglise ne doit exercer que pour le bien des âmes.

Le malheur est que le sacerdoce, qui est un apostolat, est regardé, en certains quartiers, comme une carrière. L'ignorance, chez le cultivateur, fait souvent ambitionner d'avoir un fils prêtre, pour l'orgueil de le voir régner sur une paroisse. L'enfant reçoit ces notions; la sainteté du sacerdoce les corrige souvent, mais elles subsistent quelquefois malheureusement. Malheur alors à la paroisse qu'on confie à un prêtre qui veut être d'autant plus autoritaire qu'il est *parmi ses gens*, avec toute la latitude que donne un peu d'instruction sur l'ignorance.

Ces choses doivent-elles se dire? Voilà une question que je me suis souvent posée, que j'ai discutée avec des hommes éminents, qualifiés à la résoudre. Ils m'ont répondu: Oui. J'ai cru, moi-même, que parler, que jeter un cri d'alarme, c'est prévenir et empêcher l'abus ou le mal. Que la presse parle haut. La presse de la province est catholique. Elle a le droit, le devoir de parler en amie. Le parler franc constitue une surveillance active. La surveillance est la garantie du devoir. Que chacun fasse sa part, sans provocation,

sans crainte, sans exagération, sans amertume, et l'Eglise ne fera qu'en bénéficier.

Le traitement des juges va-t-il être augmenté? Les contribuables du Dominion sont favorables à toute mesure qui placera la magistrature dans une situation plus indépendante et qui fera aux juges un revenu plus en rapport avec leur position élevée. Le public est grandement intéressé à ce que ceux qui sont ses arbitres donnent tout leur temps à leurs devoirs judiciaires; et il tient à ce que le traitement payé soit suffisant pour induire les avocats de marque à abandonner leur clientèle pour monter sur le banc.

Les maigres traitements sont une prime offerte à la partialité et, plus même, à la corruption. Ils sont une cause d'exclusion du talent au bénéfice de la médiocrité. Jusqu'ici, la grande partie des juges ont fait un sacrifice financier en montant sur le banc. Je puis même dire que plusieurs n'ont cédé qu'à la pressante sollicitation de leurs amis politiques.

Pour ne citer qu'un cas, sir Alexandre Lacoste a fait, en acceptant la position de juge en chef, une perte financière annuelle de \$ 10.000.

Le gouvernement fédéral est engagé vis-à-vis de la magistrature, vis-à-vis du public. Sir John Thompson n'a plus le droit de remettre à plus tard le règlement de cette question. Il doit y avoir, dans l'esprit d'un cabinet, de plus larges vues que celles que le Créateur a placées dans les crânes étroits de MM. Foster et Bowell. Ce n'est pas tout le monde qui peut vivre à \$ 22.00 par mois, blanchissage compris, comme le ministre des finances, quand il était garçon. Et il n'y a encore que quatre ans de cela.

Ce n'est pas tout le monde non plus qui peut, comme M. Bowell, épargner \$ 5.000 par an sur un traitement insuffisant pour un homme public ordinaire. Que les membres du cabinet, qui savent que position oblige, fassent valoir les droits immédiats de la magistrature à une augmentation de traitement, et tout le monde leur en saura gré. Ce serait peut-être ici l'occasion de suggérer l'augmentation simultanée du traitement des ministres et des juges de la cour suprême. Les ministres devraient recevoir \$ 10.000 par an, et les juges de la cour suprême, \$ 9.000.

Si l'on veut donner un peu de prestige à nos hommes publics et à la magistrature, il faut, dans nos milieux démocratiques, par une ligne de démarcation que la fortune contribue tant à établir, empêcher le premier venu de taper sur le ventre de son ministre, ou de son juge, avec ce besoin de familiarité qui caractérise nos gens. Autrement, les hommes de valeur qui peuvent donner leur vie à la carrière politique ou à la magistrature préféreront rester tranquillement chez eux. Là, au moins, ils sont *rois et maîtres*.

Le syndicat organisé par l'honorable Louis-Tourville et MM. Joël Leduc, Beauchemin et Fortier, pour l'acquisition et l'exploitation du *Montreal et Sorel*, est de nature à donner confiance au public. Ces messieurs sont des citoyens honorables et des hommes d'affaires remarquables. Il serait injuste de s'attendre à ce qu'ils ne fassent pas quelque argent avec cette entreprise, — surtout quand il est connu qu'ils y engagent des capitaux considérables; mais je suis sûr que personne ne sera volé. C'est ce qui n'est pas toujours arrivé avec ce chemin.

Le *Sun*, de New-York, s'occupe longuement de l'agitation annexionniste qui se produit en ce moment au Canada, non-seulement dans les provinces de Québec, d'Ontario et de Manitoba, mais aussi dans les provinces maritimes et les îles voisines. Ce n'est pas la première fois, dit notre confrère, qu'il est question de l'indépendance du Canada et de son annexion aux Etats-Unis; mais jamais encore le mouvement n'avait été aussi général et aussi spontané. La raison principale en est que le tarif douanier américain, mettant le Canada, au point de vue du commerce, sur le même pied que les autres nations étrangères, ferme à ses produits naturels la porte du marché le plus rapproché de lui. La question, pour les Américains, est de savoir quelle attitude ils doivent prendre à l'égard de ce projet d'annexion, s'ils doivent l'encourager ou en détourner les Canadiens.

Pour le *Sun*, il n'y a pas de doute que l'annexion du Canada aux Etats-Unis serait d'un avantage énorme pour les deux pays: le Canada deviendrait indépendant et, dans une union honorable avec les Etats-Unis, il trouverait de grandes facilités pour ses échanges commerciaux, par suite de la suppression des douanes à la frontière, de la libre navigation des fleuves, des canaux et des lacs; les Etats-Unis y gagneraient les superbes et immenses régions septentrionales du continent américain, plusieurs nouveaux Etats qui envieraient leurs sénateurs et leurs représentants au congrès; enfin les deux pays, ayant une destinée commune, travailleraient dans un même esprit de dévouement à la prospérité commune.

Et pourquoi, dit le *Sun*, tout citoyen américain n'approuverait-il pas un projet de ce genre, pourquoi n'aiderait-il pas la destinée à s'accomplir pour tout le continent situé au nord du golfe du Mexique?

Aujourd'hui, continue notre confrère, que les deux grandes colonies françaises, l'une sur le bas Mississippi, l'autre sur le bas Saint-Laurent, se sont développées et sont devenues des communautés riches, se suffisant à elles-mêmes, qu'elles sont reliées et mises à trois jours l'une de l'autre par des lignes de bateaux à vapeur et de chemins de fer, pourquoi ne seraient-elles pas unies comme Etats de la grande république? Elles ont une origine et une religion communes, et, si la Louisiane a pu se développer comme elle l'a fait et devenir un Etat prospère de l'Union, qu'est-ce qui empêche la province de Québec d'en faire autant? Si la nation américaine a pu s'assimiler les planteurs français de la Louisiane, pourquoi ne pourrait-elle pas s'assimiler les vigoureux fermiers et les autres ouvriers de la province de Québec?

La conclusion du *Sun* est que l'annexion du Canada aux Etats-Unis est une question qui s'impose au patriotisme désintéressé, non-seulement de tous les citoyens américains, mais de toutes les personnes de langue anglaise sur le continent de l'Amérique du Nord.

M. U. E. Archambault, le distingué directeur de l'Ecole du Plateau de Montréal, sait ce qu'il dit quand il déclare que l'instruction publique est organisée et dirigée, à tous ses degrés, par des hommes de toutes les professions, excepté par des instituteurs. Il semblerait pourtant naturel que l'instituteur fût, au moins, consulté pour l'établissement des programmes d'études, le choix des livres de classe, etc. En présence de ces faits incontestables, vous comprendrez sans

peine que l'abnégation est une vertu que doit posséder l'instituteur; sinon, elle lui est imposée.

Et cette abnégation porte, non-seulement sur les choses du domaine moral, mais surtout sur celles du domaine physique: tout le monde sait quel traitement reçoit l'instituteur; tout le monde admet qu'il lui faut faire des prodiges d'économie pour vivre; mais, comme on ne peut pas améliorer cette position sans demander aux contribuables de contribuer, on comprendra sans peine comment il se fait que l'instituteur, qui ne commande aucune influence, soit toujours dans la même condition de pauvreté.

On ose espérer que le jeune député de Montréal, M. Morris, va reprendre sa proposition de, l'an dernier, au sujet du conseil législatif, et, qu'il sera bien décidé, cette fois, à exiger un vote. Comprendra-t-il aussi qu'il a là une belle occasion de faire oublier la rancune qu'on lui garde, en bien des quartiers, au sujet des taxes?

De l'Electeur.

On a souvent dit, que sir Richard Cartwright, l'homme le plus marquant de la députation libérale après M. Laurier, nourrissait secrètement un désappointement d'avoir servi sous un chef catholique et canadien-français. Nous sommes en position de dire que c'est sur la proposition de sir Richard que l'honorable M. Laurier a été choisi comme chef de parti. L'occasion, dans le temps, de connaître ce qui s'est passé. Ce n'était même pas un secret pour bien des gens. Si l'Electeur veut donner sa version des circonstances qui ont précédé et entouré le choix de M. Laurier comme chef du parti libéral, je lui donnerai volontiers la mienne ensuite. Le public pourra alors tirer ses conclusions.

Un ancien journaliste est à préparer une très sérieuse étude sur la vie politique de sir Hector Langevin, étude qui sera suivie de ses principaux discours. C'est une œuvre à laquelle j'applaudis de tout cœur. J'ai souvent déploré l'injustice criante avec laquelle le parti conservateur a traité ce vétéran de la politique. Si sir Hector a commis des fautes, son parti en a bénéficié. Et il n'appartenait certainement pas à ce dernier de se voiler hypocritement la figure et de crier scandale.

L'étude de la carrière publique et des discours de ce vétéran politique sera pleine d'enseignements, si elle n'est pas écrite dans le seul but de faire des éloges, comme c'est souvent le cas dans de telles œuvres.

Mistigris, le chroniqueur du *Monde*, termine ainsi sa dernière chronique de 1892: Les libéraux manquent d'orientation; les conservateurs ont de grands et délicats problèmes à résoudre; le duel entre le Pacifique et le Grand Tronc continue; sir John Thompson est au premier poste avec Clarke Wallace et M. Chapleau se repose pour la première fois de sa vie; le *Monde* est devenu l'un des plus grands journaux du pays; les castors sont suffisamment bien avec le trône et l'autel; nous avons un nouveau diocèse à Valleyfield; on parle d'annexion à tous les coins de rues et d'indépendance à toutes les assemblées; les catholiques du Manitoba ne sont pas du tout enchantés du résultat de leurs protestations; le chloéra nous a dit au revoir; Jimmy McShane y est et il voudrait y rester; nos échevins n'ont pas fait une mauvaise année.

L'INDÉPENDANCE DU CANADA.

I.

Il me semble qu'il ne doit entrer dans l'idée d'aucun Canadien que notre pays doive rester éternellement dans l'état colonial.

La destinée des peuples, comme celle des hommes, est de grandir et d'arriver à la plus grande somme possible de progrès, de bien-être et de liberté.

Le temps n'est plus où les peuples n'avaient d'autre ambition que de se combattre, de se terrasser, de subjuguier les nations plus faibles. La lutte de ce siècle est une lutte pacifique dans les voies du progrès artistique, intellectuel et matériel. Toutes les nations sont intéressées à maintenir la paix et l'ordre qui facilitent les grands échanges du commerce et de l'industrie humaine.

C'est donc une erreur de croire que le Canada n'est pas assez fort pour se gouverner lui-même, et que la fin du lien colonial serait le commencement d'une résistance impossible à l'oppression étrangère.

Que de petites nations en Europe existent en toute liberté à côté de puissantes nations armées qui ne songent pas et ne peuvent songer à les absorber !

D'ailleurs, les grands peuples de l'Europe seraient eux-mêmes directement intéressés à nous défendre, au besoin, contre un empiètement qui ne pourrait venir que des États-Unis ; car le Canada sera désormais la grande voie libre de transit entre l'Europe et l'Asie, et toutes les nations du monde auront un intérêt immédiat à protéger la liberté de ce pays, dans l'indépendance duquel ils trouveront un appoint considérable à l'avancement de leurs intérêts commerciaux.

On s'effraie en beaucoup de quartiers de cette question de l'indépendance du Canada. C'est tout naturel, car c'est une question nouvelle, pleine de conséquences, de responsabilités et de difficultés. Seulement, comme pour toute question, il faut commencer à en parler.

Dès qu'un mouvement surgit dans une nation, il y a trois courants immédiats qui se produisent. Le premier est un courant impétueux, provoqué par ceux qui laissent déborder l'enthousiasme et qui veulent aller vite. Le second est en sens contraire et se forme des groupes qui s'effraient de toute idée d'évolution, et dont le pessimisme agit avantageusement contre l'enthousiasme des autres. Entre ces deux courants vient le troisième, ni trop emporté, ni trop lent, formé de gens prêts à corriger la violence des uns et l'apathie des autres, combattant ou acceptant, après mûre réflexion, ce qu'il y a de mauvais ou de bon dans la discussion des détails et de l'ensemble du projet.

Du choc des idées sort la lumière. Les gens qui s'obstinent à combattre toute proposition qui se présente hostile à leur esprit et qui refusent de l'étudier, de la peser, d'en prendre ce qu'elle a de bon, sont des éteignoirs indignes de participer au progrès de leur pays. Il y a heureusement chez nous des éléments puissants dont l'intelligence et l'influence feront faire son chemin à toute idée qui leur paraîtra favorable à l'avancement de la patrie.

Maintenant une question : Pourquoi ce mouvement ?

Je réponds : Pour donner au Canada, à son heure, sa place indiscutablement marquée par la Providence parmi les libres nations du monde.

Et si l'on me dit que c'est là du sentiment et non un intérêt bien entendu, j'énumère ainsi les avantages que nous y trouverons :

Le Canada libre recevra plus largement qu'à l'état colonial sa part du surplus des populations d'Europe.

Le Canada libre aura chez tous les peuples du monde ses représentants directs, qui y feront connaître le Canada et non l'Angleterre, qui créeront des relations de commerce importantes, qui annonceront nos vastes territoires comme champs d'émigration, qui feront connaître nos inépuisables ressources forestières, minières et agricoles, et qui rapporteront au pays mille fois la somme modique que coûtera telle représentation.

Cette représentation à l'étranger ouvrira des carrières nouvelles. Le Canada, tout en récompensant les services rendus, servira ses propres intérêts. L'intelligence de ses populations ne pourra que bénéficier du séjour en pays étranger d'hommes capables d'en rapporter de pratiques leçons pour leurs compatriotes.

Le Canada libre ne sera plus regardé avec cet œil hostile que tant de peuples fixent sur l'Angleterre et ses colonies, et prendra une importance à laquelle une colonie ne peut aspirer.

Le Canada libre verra affluer chez lui des capitaux étrangers, dans les industries, dans les mines, dans la forêt, dans l'agriculture. Des milliers et des milliers d'Américains, qui vivent sous un drapeau libre et qui ne veulent ni devenir sujets britanniques, ni aider au développement d'une colonie anglaise, viendront se fixer au Canada libre.

Le Canada libre verra sa population doubler en peu d'années ; il verra son commerce, ses industries et son agriculture prospérer dans une mesure considérable.

Le Canada libre aura la décision finale de ses affaires, et n'ira pas en Angleterre faire casser, par un tribunal étranger, les décisions de ses tribunaux respectés.

Le Canada libre, au lieu de ses tendances centralisatrices, donnera aux provinces une autonomie plus étendue.

Tout enfant du Canada pourra aspirer, s'il a de l'intelligence, du cœur, de la volonté et du patriotisme, à devenir, pour un temps, le président de son pays.

Le Canada libre aura une autorité choisie par lui-même, gouvernant selon lui et ne relevant que de lui-même.

Mais on dira : Comment accomplir l'indépendance ? L'Angleterre n'y consentira pas.

Je ne vois pas pourquoi l'Angleterre s'y opposerait.

Le jour où le parlement fédéral et les législatures auront adopté des résolutions favorables à l'indépendance, des délégués seront envoyés en Angleterre. Un traité d'alliance offensive et défensive pourrait être la condition de l'indépendance, — pourrait être sa protection et la garantie de son existence. Diverses autres propositions pourraient être faites, dans lesquelles l'Angleterre trouverait son compte.

Dans tous les cas, rendus à cette phase du mouvement, il sera temps d'aviser au moyen d'opérer la scission du lien colonial. Les conditions pourront être différentes dans le temps et plus favorables qu'on ne l'imagine.

Y a-t-il déloyauté vis-à-vis de la Couronne anglaise à parler d'indépendance ? Cela dépend. Considérer la scission du lien colonial comme un pas vers l'annexion serait, à mon sens, oublier ce que l'Angleterre a fait pour le Canada, pendant ce siècle durant lequel notre pays a grandi sous la protection du drapeau britannique. Je serais le premier à combattre une évolution hâtive, si je croyais que cette évolution dût nous mettre

à la merci, ou nous jeter dans les bras de la puissante nation américaine. Il faut que le nom du Canada vive, demeure sur la carte du monde et soit porté haut par un peuple grand et fort.

Voilà pourquoi l'indépendance ne doit être désirée que pour le jour où nous pourrions la proclamer loyalement. Ce serait un triste début, si notre premier acte était une déloyauté ou une ingratitude envers la grande nation qui nous a aidés à traverser les rudes périodes de notre développement national.

Le travail à accomplir doit donc se faire dans un esprit sympathique à la mère-patrie. C'est le travail de l'enfant qui grandit sous l'œil paternel, développe ses forces, et se prépare à quitter le foyer, en toute affection et bonne entente, quand l'heure viendra pour lui de marcher désormais sous sa seule responsabilité.

Et puis, parler de l'indépendance est encore le meilleur moyen de combattre l'annexion.

Cette question de l'indépendance se présente sous des aspects multiples. Je veux chercher à mettre sous les yeux du public les arguments qui se présentent pour et contre ce projet. C'est ce que je ferai en divers articles, pour lesquels je sollicite la bienveillance de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du Canada.

LOUIS-H. TACHÉ.

L'EXPOSITION DE CHICAGO.

On mande de Chicago que la question de l'ouverture ou de la fermeture de l'exposition le dimanche va être prochainement portée devant les tribunaux. On a, en effet, demandé une ordonnance faisant défense au conseil d'administration de l'exposition d'en fermer les portes le dimanche, et c'est le 3 janvier que la cause sera plaidée devant le juge Tuley. La requête à fin d'ordonnance s'appuie sur ce fait que le parc Jackson est propriété publique, un lieu de promenade appartenant à la population tout entière. Les commissaires des parcs, dit la requête, détiennent cette propriété au nom de la population et n'ont pas le droit d'en interdire l'accès au public pendant un seul jour de l'année ; ils n'ont, par conséquent, pas non plus le droit d'autoriser une corporation quelconque à fermer le parc le dimanche. De plus, les citoyens et les contribuables ont le droit de visiter le parc Jackson n'importe quel jour de l'année sans payer de prix d'entrée, et, en conséquence, le droit de faire payer l'entrée à l'exposition est soulevé dans la requête. Il paraît que ce mouvement est appuyé par un groupe d'hommes d'affaires influents de Chicago.

LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE INTERNATIONALE.

Le délégué de la France à la conférence monétaire internationale, M. Tirard, a pris la parole dans la dernière séance de la conférence. Son discours a produit une certaine sensation, au point de vue non-seulement des idées, mais encore de l'expression.

Le français est bien la langue adoptée, selon les usages diplomatiques et autres, pour ce débat essentiellement international ; seulement, étant donné la variété extraordinaire des nationalités représentées, il est tout naturel que les échos de la salle des séances résonnent d'accents divers et bizarres, dont nul ne donne l'idée du parler de l'Île-de-France, hors le cas où les députés français prennent eux-mêmes la parole.

On était donc heureux d'entendre parler français à la conférence ; le discours de M. Tirard a été écouté avec un intérêt marqué et une sympathie très apparente ; ses

périodes se déroulaient comme des phrases musicales extrêmement flatteuses à l'oreille et l'auditoire était captivé par un charme que les flamingants les plus farouches auraient vainement essayé de nier.

Et cela, sans préjudice du fond. M. Tirard, parlant, en quelque sorte, au nom de tous les pays de l'union latine, a constaté que le bimétallisme n'avait aucune chance de triompher ; la réouverture des Monnaies et la liberté de la frappe seraient une duperie pour tous, à commencer par la France, qui possède à elle seule un stock d'argent plus considérable que tous les autres pays de l'union. M. Tirard estime que la France, qui possède 50 francs d'argent par tête d'habitant, pourrait sans danger augmenter de 15 ou 20 francs cette proportion pour sa circulation intérieure. Les autres pays de même. Ainsi la quantité de métal blanc disponible serait absorbée sans qu'il fût nécessaire de recourir à des conventions internationales.

Quel que soit le résultat de la conférence, a fait remarquer l'orateur en terminant, il aura puissamment contribué à la solution de la question, car c'est la première fois que celle-ci est posée sur le terrain vraiment pratique.

Le discours du délégué français a été fort applaudi.

LA MALADIE DE M. BLAINE.

La santé de M. Blaine, l'ex-secrétaire d'Etat, recommence à inspirer de graves inquiétudes à ses amis. Le bruit s'est même répandu qu'il était mourant.

Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Blaine, qui est actuellement à Washington avec sa famille, est atteint depuis quelque temps d'une bronchite, et que ses amis les plus intimes ne sont pas même admis à le voir. En dehors des membres de sa famille, M. Blaine n'a reçu, depuis qu'il est retombé malade, que le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, et le révérend père Ducey, ce qui a donné lieu récemment à une rumeur d'après laquelle l'ex-secrétaire d'Etat se serait converti au catholicisme. Cette rumeur paraissait d'autant plus plausible que Mme Blaine est une catholique fervente. Toutefois, la nouvelle de la conversion de M. Blaine est démentie par les membres de sa famille.

La véritable maladie de M. Blaine a été entourée de mystère par sa famille, et l'on vient seulement d'en faire connaître la nature. M. Blaine est atteint d'une maladie des reins, compliquée de bronchite et de malaria ; les médecins qui le soignent semblent avoir perdu tout espoir.

LA POUDRE SANS FUMÉE.

On mande de Washington que le comité d'artillerie de l'armée américaine se déclare très satisfait des essais auxquels il a procédé, avec de la poudre sans fumée achetée en France. Il y a six mois, on avait déjà essayé une partie de cette poudre, et les résultats obtenus alors avaient été des plus concluants. Le comité d'artillerie avait fait mettre le reste de côté pour voir si, à la longue, elle ne se modifierait pas. On avait placé cette poudre dans des barils ordinaires, qui ont été déposés dans une poudrière sur le bord de la mer. On l'en a sortie ces jours-ci pour faire de nouveaux essais à Sandy-Hook ; la poudre n'avait rien perdu de ses qualités ; elle a développé sur les parois du canon la même pression, et imprimé au projectile la même vitesse initiale qu'il y a six mois. Il est bon d'ajouter que la poudre achetée en France par le comité d'artillerie américain est la poudre sans fumée du commerce, et non pas celle en usage dans l'armée française et dont le gouvernement français a le secret.

LA POLITIQUE DE LÉON XIII

La *Contemporary Review* avait, sous ce titre, publié dans son numéro d'octobre un article aussi pervers dans son but que faux dans ses assertions (et ses conséquences) dont la *Civiltà Cattolica* fait prompt et bon usage dans son premier numéro de décembre, que nous venons de recevoir. Les lecteurs de *l'Opinion Publique* nous sauront gré de leur mettre sous les yeux un analyse succincte de la réponse éloquente faite par la grande revue romaine aux invectives de l'écrivain anonyme de l'organe protestant, et ils en jouiront quand ils sauront que cet article, outrageant, dit la plume d'un diplomate autrichien, n'avait pas d'autre objet que d'entraver l'œuvre d'apaisement poursuivie en France par le Souverain Pontife et de favoriser d'autant plus la triple alliance...

Catholiques et Français, nous l'avons vu avec trop de joie l'aube de la paix religieuse briller déjà sur notre ancienne mère-patrie pour ne pas bénir du fond du cœur le pape qui l'a fait renaitre.

Nous épargnerons à nos lecteurs la peine de lire le perfide réquisitoire fait contre Léon XIII. Tout ce que l'orgueil et l'ignorance peuvent accumuler d'épithètes mal sonnantes dans un article du genre s'étale sur ces pages de la *Contemporary Review*. Heureusement pour l'Eglise et pour le monde qu'il se rencontre un homme assez perspicace pour pénétrer jusqu'aux reins les plus cachés du cœur du pape et assez brave pour venir publiquement révéler ses intentions. De grâce, écoutez-le.

Pour lui, l'idée fixe du pape, le but vers lequel tendent tous ses efforts, est la restauration de son pouvoir temporel! C'est pour cela qu'il fait la cour à la Russie schismatique, flatte l'Angleterre protestante, se rapproche de la France maçonnique; c'est pour cela qu'il se fait l'ami de Bismarck, auteur du *Kulturkampf*, et reçoit avec cordialité M. Izrolski, envoyé du czar, persécuteur des catholiques. C'est pour cela, toujours d'après le même écrivain anonyme, qu'il sacrifie les droits des Polonais, des Irlandais, des royalistes français et du centre du *Reichstag* allemand. C'est pour cela qu'il traite l'Autriche avec une sévérité imméritée, s'efforce partout de régler la conduite politique des sujets catholiques et, au besoin, se contredit lui-même ou explique dans un sens inouï jusque-là les principes les plus respectables.

En un mot, le pape est comme le voyageur qui, victime du mirage, briserait ses autres remplis d'eau; car le pouvoir temporel n'est et ne peut être qu'un rêve.

L'écrivain anonyme a donc pénétré les intentions de Léon XIII. Peut-être serait-il bon et juste de des chercher dans ses lettres officielles. Le 17 novembre 1885, Léon XIII écrivait qu'il "l'Eglise, œuvre immortelle du Dieu miséricordieux, sans doute pour l'objet direct de salut des âmes et leur félicité éternelle, mais qu'elle n'en apporte pas moins dans l'ordre temporel des bienfaits plus grands et plus précieux que si elle avait été établie directement et il avant tout pour donner la prospérité pendant la vie présente."

C'est cette idée féconde qu'il demande à son secrétaire d'Etat de lui aider à faire prévaloir, c'est-à-dire qu'il énonce dans toutes ses lettres encycliques, c'est elle

que tous les écrivains, même ceux de la *Revue des Deux-Mondes*, signalent comme l'idée-mère de la politique du pape.

Que dire donc du diplomate autrichien? Ou qu'il se trompe, ou qu'il veut tromper.

Il est vrai que Léon XIII a souvent relevé la voix pour revendiquer ses droits de souverain captif dans sa capitale. Mais cette royauté dont la raison comme la foi, l'histoire passée comme l'expérience actuelle proclament la nécessité, à quelle fin la réclame-t-il? Ici encore, nous le croirons plutôt qu'un écrivain anonyme. Ce n'est pas à lisons-nous dans l'encyclique *Inscrutabili*, un vain désir de pouvoir et de domination qui nous porte à demander le rétablissement du pouvoir temporel. Mais nous le réclame pour *sauvegarder*, autant qu'il nous l'est donné, *les droits et la liberté du Saint-Siège*.

Dans une lettre à l'épiscopat catholique, il ajoute à ce but déjà assez élevé et tout spirituel une autre fin tout aussi respectable: *le bonheur et le salut de toute la famille humaine*.

Certes, de pareilles ambitions sont dignes d'un pape et ont rien dont Léon XIII puisse avoir à rougir. Les pouvoirs temporels ont été déclarés nécessaires par trois papes et tous les évêques du monde catholique; c'est donc, pour tout catholique, une question jugée et sans appel. Quant au salut et même au bonheur des hommes, ce fut toujours l'ambition du Christ et de son Eglise, depuis saint Pierre jusqu'à Léon XIII.

Vous avez beau faire et écrire, francs-maçons et autres, vous ne donnerez point le change et bientôt, comme châtiment bien mérité, vous verrez poindre *cette période de réaction*, prédite par Emile de Laveleye, durant laquelle la papauté verra grandir sa puissance, et beaucoup, qui l'assaillent aujourd'hui, se jeteront à ses pieds, afin qu'elle les défende.

L'anonyme de la *Contemporary Review* s'en prend aussi à un autre principe. Avec sa logique ordinaire, il déclare le pouvoir d'intervention du pape dans les matières politiques une doctrine saine et tout à fait irrépréhensible. Puis subitement il dit qu'il en est ainsi seulement depuis le concile du Vatican que les Irlandais, les Polonais, les Américains et les Français n'avaient jamais reconnu ce droit pontifical, et il finit en proclamant que cette doctrine ne pourra jamais être acceptée en Hongrie et qu'elle met la hache à la racine de toute conviction politique honnête et rompt les liens qui attachent l'homme à son parti et à sa patrie.

En bonne vérité, où ce cher diplomate a-t-il appris à raisonner? Voilà, certes, d'étranges conséquences dues à une doctrine saine et irrépréhensible. Nous montrerons plus tard comment ces craintes josphistes sont vaines. Pour le moment, contentons-nous de rappeler à l'écrivain anonyme que, comme le pape le déclarait le 22 juin, 1892, "il ne cherche point à se mêler de politique, sauf dans les cas où la politique se trouve intimement liée aux intérêts religieux d'un pays."

Nous pourrions aller plus loin dans notre critique, et montrer combien perfide est l'accusation portée contre Léon XIII de renier en France l'origine divine du pouvoir, qu'il soutient en Italie. Qu'il relise, donc, cette phrase dans la lettre du pape aux évêques français: "l'Eglise, gardienne de la plus vraie et de la plus haute notion de la souveraineté politique, qu'elle fait dériver de Dieu, a toujours réproové ces doctrines et condamné"

ces hommes qui poussent à la révolte contre l'autorité légitime." Qu'il relise cette phrase, et, s'il en est susceptible, il aura honte de son ignorance ou de sa mauvaise foi !

Non, Léon XIII n'a pas plus approuvé l'athéisme politique qu'il n'a approuvé les agissements pervers de la république française actuelle. Il a seulement demandé, aux catholiques français de voir au-dessus des nuages politiques, Dieu, l'Eglise et la France.

Qui pourrait, à moins d'être un reptile de la triple alliance, ne pas s'associer à ces nobles sentiments du pape et ne pas l'en remercier ?

Vecchio

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

CARACTÈRE GÉNÉRAL DU COURS D'ÉTUDES

Ce que nous avons dit de l'enseignement du latin et du grec peut s'appliquer aux autres matières du cours d'études ; c'est-à-dire que rien n'est enseigné d'une façon pratique et complète. L'histoire, la géographie et l'arithmétique, comme nous l'avons déjà vu, sont enseignées d'une façon très imparfaite et de manière à donner à l'élève de fausses idées et une fausse direction pour l'avenir. La langue française n'est pas enseignée, ou, ce qui est encore pis, est mal enseignée, parce qu'on supprime toute la partie moderne et contemporaine de notre littérature, et que les éléments de la langue sont complètement défaut, ayant été noyés dans la grammaire latine et la grammaire grecque. Tout le reste est à l'avenant. Un peu de physique, un peu de chimie, un peu d'algèbre et de géométrie ; mais rien de pratique ou de complet qui puisse former la base d'un état de vie futur. Tout est sacrifié au grec et au latin.

Allez donc interroger un finissant sur les grandes littératures de l'Espagne, de l'Angleterre ou de l'Allemagne, et vous verrez ce que valent ses réponses. Demandez-lui même ce qu'il sait de la littérature française, en dehors du siècle de Louis XIV. Posez-lui quelques questions sur le régime constitutionnel, sur le gouvernement des États-Unis, et même sur le nôtre. Il n'en a pas la moindre notion ; et sur tous ces points, son éducation est tout entière à faire. Voilà des faits réels et patents. On se tient trop dans les antiquités, à l'exclusion des temps modernes.

Mais il ne s'agit pas seulement de signaler les défauts ; il faut encore indiquer le remède ; le voici, en peu de mots.

Restreignons dans une grande mesure le latin et le grec. Supprimons les thèmes latin et grec, le vers latin et le vers grec, le discours latin et l'amplification latine ; et donnons à la lecture et à la traduction des auteurs classiques un caractère plus intelligent et plus étendu. Laissons les premières années à l'étude du français et des langues modernes, à l'arithmétique pratique, à l'histoire et à la géographie. Le grec et le latin peuvent se renvoyer avec avantage aux trois ou quatre dernières années. L'élève, ayant alors l'esprit mieux développé par l'âge, l'intelligence exercée et fortifiée par des études pratiques et d'une utilité qu'il sent immédiatement, pourra aborder l'étude des langues mortes et en profiter bien mieux que s'il y eût consacré toutes ses premières années. Empêchons, en un mot, comme le dit la circulaire déjà citée, que l'élève ne se sente voué, dès le début, au latin et au grec. Bref, formons des

élèves, non pas exclusivement en vue de l'état ecclésiastique, mais pour la vie ordinaire. Car c'est bien là le grand défaut de notre enseignement de collège. Toutes les études ne convergent que vers un seul but ; former des sujets pour l'Eglise. Quant à ceux qui doivent livrer les durs combats de la vie civile, on ne semble pas s'en inquiéter ; tant pis pour eux s'ils n'ont pas la vocation religieuse ; ils entrent dans la vie comme un soldat auquel on donnerait une antique armure, une lance et un bouclier pour aller faire face aux fusils et aux mitrailleuses de nos jours. Ce serait une indigne cruauté. Eh bien ! cette cruauté existe dans notre cours d'études, tel qu'on le comprend et tel qu'on le pratique de nos jours.

Étudions donc d'abord notre langue et notre littérature, puisque nous appartenons, puisque nous avons l'honneur et l'avantage d'appartenir à la langue française, à la littérature française. Sortons, une bonne fois, du siècle de Louis XIV, qui a, sans doute, sa gloire et ses beautés incontestables, mais qui n'a pas le nerf, la vigueur et le sens pratique des écrivains modernes. Où est le collège, où sont les élèves qui lisent, étudient les grands prosateurs et les grands poètes de ce siècle, — si l'on en excepte Chateaubriand et Lamartine, qui se rapprochent le plus des anciens, et qui appartiennent plutôt au siècle dernier par leur style et leurs idées ? Étudions les riches littératures de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Allemagne. Allons même puiser chez nos voisins, qui ont bien mieux que nous compris les besoins et les exigences du moment.

Élargissons l'étude de l'histoire et de la géographie, si négligées dans nos collèges. Laissons aux spécialistes le calcul différentiel et intégral, et faisons des mathématiques pratiques et bien comprises, où l'intelligence travaille plutôt que la mémoire.

Expliquons clairement aux élèves le régime sous lequel nous vivons, et ne craignons pas de les laisser sortir, enfin, de ces notions de royauté absolue dans lesquelles on les cristallise et qui impriment à leurs idées je ne sais quoi de suranné et d'antique qui les fait déclasser dans la vie moderne, étonnés de tout ce qu'ils rencontrent dans leur existence sociale. N'attachons pas notre esprit, exclusivement au passé, mais vivons un peu dans ce présent qui, après tout, n'est pas si méchant et si pervers qu'on veut bien le dire. En un mot, formons des sujets pour la vie moderne, et non pas pour le moyen-âge.

C'est peut-être là ce que nos collèges comprendront et admettront le plus difficilement. Ils sont fossilisés dans l'enseignement routinier. Et, parce que quelques sujets mieux doués n'ont pas complètement déperlé dans ce système vieilli et malsain pour l'esprit et ont pu, un peu plus tard, sortir de l'ornière et arriver en plein soleil, on crie partout que la méthode est bonne, puisqu'elle a formé tous nos sujets les plus distingués. Eh ! malheureux, ce n'est pas votre méthode qui les a formés ; tout ce qu'elle a fait, c'est qu'elle ne les a pas complètement déformés et qu'il leur est resté assez de courage, après ce triste emmaillotement, pour détendre leurs membres et recommencer la route dans une direction plus intelligente et plus conforme au but cherché.

Donc, hache en bois ; éloignons, sans merci et sans retard, toutes les superfétations et remplaçons-les par les choses utiles, nécessaires. On ne nous accusera pas de rester dans les reproches vagues. Nous l'avons dit et nous le répétons : retranchons les thèmes, les discours latins et grecs, les vers grecs et latins, les dissertations et les amplifications ; lisons les auteurs plus

amplement et avec plus d'intelligence, de façon à en bien saisir l'ensemble et la suite des idées.

Étudions davantage notre langue et les langues vivantes, qui nous sont non-seulement utiles, mais indispensables. Faisons de la géographie et de l'histoire au point de vue pratique et à la lumière des faits modernes. Donnons plus de temps aux chiffres réels, sans nous perdre inutilement dans les mathématiques spéculatives, où la mémoire supplante l'intelligence.

Étudions, sans y mêler un sentiment d'horreur, les constitutions modernes, les idées nouvelles, pour en tirer des conclusions pratiques et des règles de vie plus applicables que les vieilles notions qui ont décidément fait leur temps.

Cela ne veut pas dire que nous devons supprimer l'étude de l'antiquité ; au contraire, c'est un champ fertile, dans lequel nous pouvons encore glaner bien des fruits précieux. Mais n'en faisons pas l'objet exclusif de nos recherches et de notre travail. Connaissions les anciens, mais vivons dans le présent. Là est tout le secret.

LE REVENANT.

La mère dont je vais vous parler demeurait
A Blois ; je l'ai connue en un temps plus prospère ;
Et sa maison touchait à celle de mon père.
Elle avait tous les biens que Dieu donne ou permet.
On l'avait mariée à l'homme qu'elle aimait.
Elle eut un fils ; ce fut une ineffable joie.

Ce premier-né couchait dans un berceau de soie ;
Sa mère l'allaitait ; il faisait un doux bruit
A côté du chevet nuptial ; et, la nuit,
La mère ouvrait son âme aux chimères sans nombre,
Pauvre mère ! et ses yeux resplendissaient dans l'ombre
Quand, sans souffle, sans voix, renonçant au sommeil,
Penchée, elle écoutait dormir l'enfant vermeil.
Dès l'aube, elle chantait, ravie et toute fière.

Elle se renversait sur sa chaise en arrière,
Son fichu laissant voir son sein gonflé de lait,
Et souriait au faible enfant, et l'appelait
Ange, trésor, amour, et mille folles choses.
Oh ! comme elle baisait ses beaux petits pieds roses !
Comme elle leur parlait ! L'enfant, charmant et nu,
Riait, et, par ses mains sous les bras soutenu,
Joyeux, de ses genoux montait jusqu'à sa bouche.

Tremblant comme le daim qu'une feuille effarouche,
Il grandit. Pour l'enfant, grandir, c'est chanceler.
Il se mit à marcher, il se mit à parler.
Il eut trois ans ; doux âge, où déjà la parole,
Comme le jeune oiseau, bat de l'aile et s'envole.
Et la mère disait : mon fils ! — et reprenait :
— Voyez comme il est grand ! Il apprend ; il connaît
Ses lettres. C'est un diable ! Il veut que je l'habille
En homme ; il ne veut plus de ses robes de fille.
C'est déjà très méchant, ces petits hommes-là !
C'est égal, il lit bien ; il ira loin ; il a
De l'esprit ; je lui fais épeler l'évangile. —
Et ses yeux adoraient cette tête fragile,
Et, femme heureuse, et, mère au regard triomphant,
Elle sentait son cœur battre dans son enfant.

Un jour, — nous avons tous de ces dates funèbres ! —

Le croup, monstre hideux, épervier des ténèbres,
Sur la blanche maison brusquement s'abattit,
Horrible, et, se ruant sur le pauvre petit,
Le saisit à la gorge. O noire maladie !
De l'air par qui l'on vit sinistre perfidie !
Qui n'a vu se débattre, hélas ! ces doux enfants
Qu'étreint le croup féroce en ses doigts étouffants ?
Ils luttent ; l'ombre emplît lentement leurs yeux d'ange,
Et de leur bouche froide il sort un râle étrange
Et si mystérieux, qu'il semble qu'on entend,
Dans leur poitrine où meurt le souffle haletant,
L'affreux coq du tombeau chanter son aube obscure.
Tel qu'un fruit qui du givre a senti la piquûre,
L'enfant mourut. La mort entra comme un voleur
Et le prit. — Une mère, un père, la douleur,
Le noir cercueil, le front qui se heurte aux murailles,
Les lugubres sanglots qui sortent des entrailles,
Oh ! la parole expire où commence le cri ;
Silence aux mots humains !

La mère au cœur meurtri,

Pendant qu'à ses côtés pleurait le père sombre,
Resta trois mois sinistre, immobile dans l'ombre,
L'œil fixe, murmurant on ne sait quoi d'obscur
Et regardant toujours le même angle du mur.
Elle ne mangeait pas, sa vie était sa fièvre ;
Elle ne répondait à personne ; sa lèvre
Tremblait ; on l'entendait avec un morne effroi,
Qui disait à voix basse à quelqu'un : Rends-le-moi !
Et le médecin dit au père : — Il faut distraire
Ce cœur triste, et donner à l'enfant mort un frère. —
Le temps passa, les jours, les semaines, les mois.

Elle se sentit mère une seconde fois.

Devant le berceau froid de son ange éphémère,
Se rappelant l'accent dont il disait : — ma mère, —
Elle songeait, muette, assise sur son lit.
Le jour où, tout à coup, dans son flanc tressaillit
L'être inconnu promis à notre aube mortelle,
Elle pâlit. — Quel est cet étranger ? dit-elle ;
Puis elle cria, sombre et tombant à genoux :
— Non, non, je ne veux pas ! non ! tu serais jaloux !
O mon doux endormi, toi que la terre glace,
Tu dirais : On m'oublie ; un autre a pris ma place ;
Ma mère l'aime, et rit ; elle le trouve beau,
Elle l'embrasse, et, moi, je suis dans mon tombeau.
Non, non ! —

Ainsi pleurait cette douleur profonde.

Le jour vint ; elle mit un autre enfant au monde,
Et le père joyeux cria : C'est un garçon.
Mais le père était seul joyeux dans la maison ;
La mère restait morne, et la pâle accouchée,
Sur l'ancien souvenir tout entière penchée,
Rêvait ; on lui porta l'enfant sur un coussin ;
Elle se laissa faire et lui donna le sein ;
Et tout à coup, pendant que, farouche, accablée,
Pensant au fils nouveau moins qu'à l'âme envolée,
Hélas ! et songeant moins aux langes qu'au linceul,
Elle disait : Cet ange en son sépulcre est seul !
— O doux miracle ! ô mère au bonheur revenue !
Elle entendit, avec une voix bien connue,
Le nouveau-né parler dans l'ombre entre ses bras,
Et tout bas murmurer : C'est moi. Ne le dis pas.

VICTOR HUGO.

EDWARD BLAKE.

Il est sérieusement question de confier à l'honorable Edward Blake la direction du parti irlandais. Les deux factions, catholique et protestante, ne s'uniront jamais sous M. McCarthy, ni sous M. Redmond. Il semblerait que la Providence ait voulu donner à l'Irlande cette suprême consolation de pouvoir trouver, à l'heure où ses espérances séculaires vont se réaliser, un chef qui a vécu en dehors des rivalités et des acrimonies des factions irlandaises et qui, par son talent, son prestige, son expérience et son éloquence, est en mesure de conduire au succès l'œuvre de libération de cette grande nation opprimée.

Peu de personnes connaissent les grandes lignes de la carrière de M. Blake. Pour l'information du public, j'emprunte aux *Hommes du Jour* quelques extraits relatifs à l'éminent chef libéral.

M. Blake est né dans le canton d'Adélaïde, comté de Middlesex, Ontario, le 13 octobre, 1833. Son père, gentilhomme irlandais, qui avait bien peu d'expérience des misères de la vie d'un défricheur à cette époque déjà lointaine, s'était établi en plein bois, bien décidé à se tailler un domaine dans la solitude. Mais il dut bientôt se rendre compte qu'il n'était pas apte à cette besogne ardue ; et l'histoire de sa vie nous montre que, s'il crut alors que ses talents l'appelaient à occuper une position plus élevée, ce n'est pas qu'il se laissât leurrer par une ambition déplacée, puisque le pionnier mécontent devait devenir par la suite chancelier d'Ontario. Il fixa sa résidence à Toronto, où son fils Edward reçut l'instruction.

Edward Blake n'a pas trouvé la fortune à son berceau. Il était bien le fils du chancelier, mais il avait à faire son chemin avec ses propres talents. De vieux avocats se rappellent encore le temps où Edward Blake et son frère Samuel avaient leur bureau dans ce qu'on appelait alors les "Wellington Chambers," au coin nord-est des rues Jordan et Melinda, à Toronto. Et ils vous diront volontiers que l'ameublement et les traitements des clerks étaient loin d'indiquer que ces deux jeunes hommes de talent, qui devaient plus tard s'illustrer dans la politique et au barreau, vogueassent alors sur les flots du Pactole. On n'y voyait pas moins quantité de livres de droit, que les frères associés dévoraient, en se les assimilant, pour le plus grand bien de leur future clientèle qui, du reste, ne devait pas tarder à venir. Leur étude prit vite de l'importance, et les deux frères durent s'associer d'autres hommes de talent, dont ils surent toujours rester les chefs.

En 1858, M. Blake épousait Mlle Marguerite Cronyn, fille de feu le très révérend Benjamin Cronyn, évêque du diocèse de Huron.

Lors de la confédération, les chefs réformistes, s'apercevant des qualités précieuses que possédait le fils de leur vieil allié, le chancelier, le supplièrent d'entrer dans la vie publique. Ces sollicitations eurent un tel effet, qu'Edward Blake se portait candidat, en 1867, dans la division de *South Bruce* pour l'assemblée législative, et dans *West Durham* pour le parlement fédéral. Non-seulement il fut élu dans les deux divisions, mais il prit, dès le début, place au premier rang dans les deux chambres. L'année qui suivit son entrée dans la

chambre locale, on le choisit comme chef de l'opposition, et, vers la fin de l'année 1871, il réussissait à déposséder ses adversaires du pouvoir, et était appelé comme premier ministre d'Ontario.

Sir John Macdonald lui avait offert auparavant la position de chancelier d'Ontario, haute charge qu'il avait cru devoir refuser. Quelques années après, il déclinait encore un plus grand honneur, la position de juge en chef de la cour suprême, qui est le poste judiciaire le plus élevé de la puissance.

En 1872, le double mandat ayant été aboli, Edward Blake abandonnait le champ de bataille de la législature provinciale.

Sur la scène plus vaste de la chambre des communes, il avait déjà su, depuis son entrée en parlement, assumer une place de plus en plus importante dans le conseil de l'opposition, et, après avoir baissé le rideau sur une administration, il était destiné à donner le coup de grâce à une autre dans une occasion plus mémorable encore. Ce fut en 1873, lors de la chute du gouvernement de sir John Macdonald. Confiant en ses hautes qualités, les partisans de M. Blake lui avaient assigné la tâche ardue de prendre à partie le premier ministre, quand celui-ci jugerait à propos de répondre aux graves accusations portées contre lui. Le débat sur la motion de non confiance proposée par M. Mackenzie se continuait depuis plusieurs jours ; mais le vieux chef ne remuait pas, et le député de *South Bruce* le laissait venir et l'attendait de pied ferme. Des deux côtés de la chambre, les batteries de l'artillerie parlementaire avaient déjà fait tonner leurs plus grosses pièces, et l'on n'entendait plus qu'un maigre feu de mousqueterie. Pourtant, l'on savait que deux des plus forts canons étaient pointés, chargés jusqu'à la gueule, et que leur décharge meurtrière allait, de l'un ou de l'autre côté, décider du sort de la bataille. A mesure que les heures et les jours s'écoulaient et que le suprême coup de feu devenait plus imminent, la capitale se remplissait de gens, accourus de plusieurs centaines de milles pour être témoins du terrible duel. Enfin le premier ministre entama sa défense, le 5 novembre, et parla cinq heures durant. Le discours était digne de la circonstance et il est resté comme un modèle d'éloquence que l'on ne saurait lire sans être profondément ému. Quand le chef du gouvernement se fut assis, M. Blake se leva, au milieu d'une chambre bondée de spectateurs surexcités, mais silencieux. C'était certainement l'heure la plus solennelle de sa vie. Il avait en main un terrible réquisitoire qui, certes, ne perdit rien de sa sinistre gravité en passant par la bouche éloquente de l'accusateur. Sans pitié dans sa logique énumération des faits, il sut pourtant garder une dignité d'expression qui ajoutait dix fois plus de force à son argumentation. Quand il reprit son siège, on sentit des deux côtés que le gouvernement était condamné, et ce fut sans surprise que l'on apprit, bientôt après, que l'administration abandonnait le pouvoir.

Depuis lors, M. Blake a subi bien des revers politiques ; il a, sans doute, été bien souvent écœuré de la petitesse, de la mesquinerie et de la fausseté de la vie publique, ainsi que de la bassesse de plus d'un de ses partisans ; sa santé s'est même ébranlée sous la tâche de Titan qu'il s'était imposée.

On trouverait difficilement, non-seulement dans notre histoire, mais dans celle des autres peuples, un homme

public éminent qui ait fait plus de sacrifices pour la politique et en ait moins retiré d'avantages matériels. Quand il arriva au pouvoir dans l'Ontario, M. Blake se choisit une position sans traitement. Quand son parti se fut emparé de l'administration, à Ottawa, il se contenta encore, dans le cabinet, d'une position à laquelle aucun émolument n'était attaché. Quelque temps avant les élections de 1887, il s'aperçut que sa santé ne lui permettrait pas de mener de front l'exercice de sa profession et l'accomplissement de ses devoirs. Il résolut alors d'abandonner sa profession pour consacrer tout son temps à la politique. Cela ne signifiait rien moins que le renoncement au revenu le plus considérable qu'un homme de sa profession ait jamais tiré de sa clientèle en ce pays, revenu auquel le traitement bien légitime d'un ministre ne saurait se comparer. On appréciera encore mieux l'importance du sacrifice, quand on se souviendra que cet homme, qui renonçait ainsi à un revenu princier, voguait sur les froides ondes de l'opposition.

Comme orateur et *debater*, M. Blake brille au premier rang. M. Blake a toute la facilité de parole, la richesse d'expressions et la chaleur d'élocution de M. Gladstone, dont il partage aussi l'esprit de franchise, l'honnêteté et le bon ton, ainsi que les sentiments religieux. Il appartient quelque peu à l'école *pré-raphaëlique* des peintres anglais qui veulent faire ressortir chaque brin d'herbe, plutôt que de donner une vie générale à la prairie qu'ils vous mettent devant les yeux; tandis qu'une école rivale arrive à ce résultat avec un peu de peinture jaune jetée sur la toile du bout de la spatule. La longueur dans le développement est peut-être le seul reproche que l'on puisse faire aux discours de M. Blake, et encore faut-il dire que cette longueur ne provoque jamais l'ennui. Quand il parle, sa chaleur, ses connaissances étendues, son raisonnement serré causent l'admiration de tous, même celle de ses adversaires.

Il m'a toujours paru regrettable que M. Blake ait sauté dans l'arène politique tout d'une pièce et armé en guerre, comme Minerve de la tête de Jupiter. Quelque peu d'apprentissage lui eût épargné bien des déboires et des méprises. On a prétendu qu'un chef doit accepter ses adhérents tels qu'ils sont, même avec leurs défauts, et qu'il doit, avec ces éléments, tout grossiers qu'ils puissent être, fonder un parti sans reproche. Si M. Blake ne s'est pas rendu compte que la plupart des hommes ne se laissent pas seulement guider par le patriotisme, la raison et la droiture d'intentions, il n'est pas le premier noble cœur qui ait eu à rengainer ses convictions.

Comme avocat, M. Blake occupe une position incontestée, et plus d'un, parmi ses plus brillants confrères, sont fiers de lui céder le pas.

M. Blake paraît s'être volontairement et pour toujours démis de la position de chef de son parti, et des adversaires prétendent qu'il a manqué sa carrière politique. Des milliers de Canadiens, j'en suis sûr, se prononceraient contre ce jugement. Si ses capacités ont jeté du lustre sur nos parlements; si la pureté de ses intentions a rehaussé le ton de la vie publique; si, comme homme privé, il a montré que la politique peut s'allier à une noble vie et à la pratique des vertus chrétiennes; si son renoncement à un revenu princier et son mépris des émoluments ont servi à arracher de l'esprit du peuple l'idée que les mots *billard* et *homme politique* sont syno-

nymes, je ne puis me résigner à croire que les meilleurs amis de M. Blake regrettent qu'il ait consacré vingt ans de sa vie au service de son pays.

LE PREMIER DE L'AN

Dimanche dernier, dans toutes les églises du diocèse, on a chanté le *Te Deum*: c'était l'hymne de l'action de grâces du peuple à Dieu, pour le remercier des bienfaits qu'il en avait reçus durant l'année écoulée.

Demain, s'ouvre une année nouvelle, et l'Eglise invite ses fils à la commencer en invoquant les lumières et la protection de l'Esprit-Saint: *Veni, Creator Spiritus!*

Écoutons l'Eglise, et que chaque chrétien, à son foyer et dans le secret de son cœur, se livre à la gratitude et à la prière.

Dieu a été bon pour nous. Il nous a prodigué les faveurs spirituelles et temporelles: santé, joie, fortune, succès, retour à la grâce, pieux desirs, générosité dans l'accomplissement du devoir, courage dans les épreuves, tout a été un don de sa libéralité à notre égard. Il a veillé sur nous avec une paternelle tendresse, il a prêté l'oreille à nos supplications nombreuses, il a béni nos entreprises et nos travaux: comment ne le remercierions-nous pas?

Enfin, il est le maître de notre destinée. Qui peut dire ce que nous réserve cette année qui commence, les peines, les tristesses, les luttes qu'elle nous apportera? Qui sait si elle ne doit pas être la dernière de notre vie? Prions donc, demandons la paix, la justice, la force, la charité; prions pour nous-mêmes et pour tous nos frères.

Il existe dans nos familles canadiennes une pieuse coutume que nous devons tenir à conserver: au premier jour de l'an, les enfants s'agenouillent devant leur père et leur mère, pour recevoir leur bénédiction. O la scène touchante! O les doux épanchements! Que de chers souvenirs on évoque! Que de larmes de joie sont alors versées! Et quel beau spectacle lorsque, au sein d'une famille nombreuse, un vénérable aïeul, comme un prêtre dans un temple, levant les mains au ciel, implore les faveurs d'en haut pour les fils de deux et de trois générations! Fussent nos parents pauvres et ignorants, tandis que nous sommes nous-mêmes riches, instruits, honorés, n'oublions pas ce que nous leur devons, ni ce qu'ils ont souffert pour nous; accomplissons envers eux le devoir de la piété filiale et, comme aux jours de notre enfance, tenons à la bénédiction paternelle.

Le premier de l'an, c'est le jour des souhaits et des visites; ne devrait-ce pas être aussi le jour des réconciliations?

Hélas! combien de parents et d'amis, à la suite d'un procès, d'une querelle, de discussions blessantes, souvent pour de faux rapports, un regrettable malentendu, pour des actes ou des paroles mal interprétés, vivent divisés, ne se voient plus, ne se fréquentent plus, et gardent au cœur des sentiments que condamne la charité chrétienne.

Ils en souffrent cependant; mais comment revenir sur le passé? Comment reprendre les relations brisées? La gêne et le respect humain retiennent. Voici le moment favorable venu. Soyons généreux, chrétiens; disons, du fond de notre âme, au Père céleste: "Pardonnez-nous, comme nous pardonnons" et sachons oublier. — (*La Semaine Religieuse*)

... et de cela se
continue par une espèce de...
DANS MES JOURS DE MALHEUR, Alfred, seul entre mille,
Tu m'es resté fidèle ou tant d'autres m'ont fui.

Le bonheur m'a prêté plus d'un lien fragile ;
Mais c'est l'adversité qui m'a fait un ami.
C'est ainsi que les fleurs sur les coteaux fertiles
Étalent au soleil leur vulgaire trésor ;
Mais c'est au sein des huîtres, sous des rochers stériles,
Que fouille le mineur qui cherche un rayon d'or.

C'est ainsi que les mers, calmes et sans orages,
Peuvent d'un flot d'azur bercer le voyageur ;
Mais c'est le vent du nord, c'est le vent des naufrages
Qui jette sur la rive une perle au pêcheur.

Maintenant, Dieu me garde ! Où vais-je ? Eh ! que
Quels que soient mes destins, je dis comme Byron :
" L'Océan peut gronder, il faudra qu'il me porte."
Si mon coursier s'abat, j'y mettrai l'éperon.

Mais, du moins, j'aurai pu, frère, quoi qu'il m'arrive,
De mon cachet de deuil sceller notre amitié,
Et, que demain je meure ou que demain je vive,
Pendant que mon cœur bat, t'en donner la moitié.

A. DE MUSSET
LA MARINE AMÉRICAINE.

On vient de publier le rapport adressé au président
Harrison par M. Tracy, ministre de la marine, sur les
divers services de son département. M. Tracy débute
en constatant que, le 4 mars, 1889, jour où M. Harrison
est entré en fonctions, la flotte des Etats-Unis se composait, à part quelques vieux navires en bois, hors
d'usage, de trois navires modernes en acier. Et il
ajoute : " Sous votre gouvernement, les navires dont
les noms suivent auront été ajoutés à la marine : *Chicago*,
Yorktown, *Petrel*, *Charleston*, *Baltimore*, *Cushing*,
Vesuvius, *Philadelphia*, *San Francisco*, *Newark*, *Concord*,
Bennington, *Miantonomoh*, *Bancroft*, *Machias*,
Monterey, *New-York*, *Detroit*, et *Montgomery*, soit en
tout, 19 navires, jaugeant ensemble 54,832 tonneaux."

Mais ce que M. Tracy oublie de dire, et on est en
droit de s'en étonner, c'est que, sur ces 19 navires, les
13 premiers, c'est-à-dire les deux tiers, ont été com-
mandés à l'industrie privée et construits, en grande par-
tie, par son prédécesseur, M. Whitney, ministre de la
marine sous la présidence de M. Cleveland. C'est M.
Whitney qui a commencé la reconstitution de la marine
américaine, et il n'y a pas à en faire gloire à M. Har-
rison.

M. Tracy dit ensuite que 18 autres navires sont en
construction et seront probablement terminés dans un
an. En y ajoutant les deux navires dont la construc-
tion a été autorisée à la dernière session du congrès, la
nouvelle marine américaine se compose aujourd'hui de
42 navires à flot ou en voie de construction, savoir :

- Un cuirassé d'escadre de premier rang : *Iowa*.
- Trois garde-côtes cuirassés d'escadre de premier
rang : *Massachusetts*, *Indiana*, *Oregon*.
- Deux cuirassés d'escadre de second rang : *Maine*,
Texas.

- Six monitors à double tourelle pour la défense des
ports : *Puritan*, *Monterey*, *Miantonomoh*, *Monadnock*,
Terror, *Amphitrite*.
- Deux croiseurs cuirassés : *New-York*, *Brooklyn*.
- Un navire bélier.
- Deux croiseurs protégés de grande vitesse : *Colum-
bia*, *Minneapolis*.
- Quatorze croiseurs : *Olympia*, *Baltimore*, *Chicago*,
Philadelphia, *San Francisco*, *Newark*, *Charleston*, *Boston*,
Atlanta, *Cincinnati*, *Raleigh*, *Detroit*, *Montgomery*,
Marblehead.
- Un aviso : *Dolphin*.
- Six canonnières : *Yorktown*, *Concord*, *Bennington*,
Machias, *Castine*, *Petrel*.
- Un navire armé de canons à dynamite : *Vesuvius*.
- Un navire-école : *Bancroft*.
- Deux torpilleurs : *Cushing*, *No. 2*.

Le rapport entre dans de longs détails sur les cons-
tructions navales en cours, sur la fabrication des
plaques de blindage, des torpilles, des canons à tir
rapide, des projectiles, de la poudre sans fumée, etc...

Le passage le plus intéressant est celui dans lequel M.
Tracy s'occupe de la revue navale qui doit avoir lieu au
mois d'avril prochain. C'est le 26 avril que la flotte se
réunira à Hampton Roads, en Virginie, pour, de là,
venir à New-York. Des invitations à prendre part à
cette revue, dit le ministre de la marine, ont été adres-
sées à toutes les puissances maritimes, et le nombre
des réponses reçues jusqu'à présent indique que jamais
autant de navires de guerre n'auront été réunis dans les
eaux américaines. Tous les navires disponibles de la
flotte des Etats-Unis seront là, parmi lesquels une quin-
zaine de navires neufs, dont on hâte l'achèvement pour
leur permettre de figurer à la revue. On verra aussi
les deux caravelles que le gouvernement américain a
fait construire en Espagne, et le gouvernement espa-

gnol se propose d'y envoyer la reproduction de la cara-
velle *Santa-Maria*, qu'il a fait construire à ses frais.

LA DÉBÂCLE

Le dernier ouvrage de M. Emile Zola ne voit pas
diminuer l'intérêt qu'il a soulevé dans le monde entier.
Il y a quelque temps, un capitaine bavarois, M. Tanera,
dans plusieurs articles, dont un publié en France, a
pris à partie la *Débâcle* ; il a relevé deux choses dans
le roman de M. Zola : une thèse générale qui l'étonne,
des faits matériels qu'il conteste.

En thèse générale, M. Tanera a été surpris que M.
Zola se soit attaché à souligner l'état de démoralisation,
de dénuement, de décomposition, pour ainsi dire, de
l'armée qui a été vaincue en 1870. Il aurait préféré
que M. Zola eût montré l'armée dans une attitude cons-
tamment héroïque, bien commandée, jamais lassée et
l'est célébrée sur un air de clair-fanfare. Il aurait pré-
féré que M. Zola eût montré notre défaite moins sombre
et moins fatale. Est-ce par respect pour nos armes
que M. Tanera voudrait refaire la *Débâcle* ? N'est-ce
pas plutôt parce qu'Allemand, ayant tout à lui, déplaît
de penser que la France n'était pas elle-même quand
elle a subi l'invasion et connu la déroute ?

M. Emile Zola a répondu qu'il s'étonnait un peu, lui,
qu'un officier allemand voulût donner à un Français des
leçons de patriotisme français, mais qu'il n'est pas évident en effet,

que l'on saurait, en pareil cas, difficilement s'abstraire de son propre patriotisme pour juger quelle est la meilleure façon qu'auraient des adversaires de comprendre l'amour de leur patrie. Or, M. Emile Zola estime qu'il est viril de s'avouer à soi-même ses défaillances et ses erreurs, afin de s'en préserver à l'avenir. Il juge qu'il est réconfortant de songer que, dans le grand duel d'il y a vingt ans, ce n'est pas la France en pleine possession d'elle-même qui a combattu dans des conditions si défavorables, mais une France qui, depuis dix-huit ans, ne se connaissait plus, ne se *tenait* plus. Voilà pour la thèse générale.

Quant aux faits, M. Tanera a relevé des erreurs matérielles ou des exagérations qu'aurait commises M. Zola. L'auteur de *la Débâcle* a souligné le rôle des Bavarois dans la destruction de Bazeilles, et ce souvenir n'était pas pour plaire à M. Tanera. Mais sur ce point, et sur d'autres, M. Zola a tenu bon. Toutefois, des spécialistes inclinent à penser que M. Zola ne fut pas infaillible quand il écrivit *la Débâcle* (et tel serait probablement aussi l'avis de M. Zola lui-même, si on le pressait un peu.)

Ils disent, par exemple, que M. Zola a eu tort, très grand tort de voir des officiers prussiens coiffés d'une toque à plumes de coq ou des numéros au collet des soldats français de 1870, et de dater du 3 novembre la bataille de Coulmiers, que l'histoire vraie place au 9 novembre.

Ces lapsus ne sont, après tout, des crimes que contre la prétention de M. Emile Zola à être dit le plus exact, le plus scrupuleux et le plus documenté des écrivains. Ils sont fâcheux, sans doute, à ce point de vue, qui est tout personnel à M. Zola ; mais ils n'enlèvent rien à la portée philosophique et à la valeur littéraire de son livre. Soutenir le contraire, c'est décidément pousser jusqu'au fétichisme la recherche et le culte de la petite bête.

M. Tanera n'a pas cru devoir répondre à M. Zola. Cela est regrettable, car M. Tanera est un écrivain militaire qui a fait ses preuves. Il est regrettable qu'au lieu de réfuter purement et simplement ses critiques, on ait cru devoir traiter cet interlocuteur courtois avec une légèreté qui n'était pas de mise. Tel reporter s'est demandé, d'un ton spirituel, si M. Tanera existait bien réellement. Tel interviewer a hoché la tête quand il a su que M. Tanera était un officier en retraite, comme s'il était anormal qu'un officier prit sa retraite pour des raisons légitimes et avouables. Ces façons de procéder et de discuter, même quand on a raison — surtout quand on a raison — sont bien extraordinaires.

UN PEU DE TOUT.

Aux jours de danger national, on faisait entendre sur les places publiques de Rome ancienne ce cri effrayant : *Caveant consules!* A l'heure présente, en France, il faudrait répéter ce mot à ceux qui sont chargés de veiller à la sauvegarde des citoyens. En effet, la république traverse une phase sombre et périlleuse, qui menace de compromettre sa dignité et son influence, quelques-uns disent sa propre existence.

Dans l'espace de dix jours, nous avons vu un gouvernement s'écrouler et un autre naître sur ses ruines. Et encore, celui-ci n'est-il pas sûr de rester longtemps debout.

Cela a commencé par une interpellation, à laquelle le

premier ministre Loubet a refusé de répondre, et cela se continue par une enquête sur le scandale de Panama.

Les monarchistes entonnent des chansons de réjouissance, tandis que les républicains dévorent leur honte dans l'ombre. Ici, on hurle : A bas la république ! Là, on répète opiniâtrement : Vive la république ! Qu'arrivera-t-il ? Les événements seuls nous le diront. En attendant, faisons des vœux pour le salut de la république ; c'est le seul gouvernement qui convienne à la France d'aujourd'hui, l'héritière de 1789.

Si, comme l'a dit Buffon, le génie, c'est la patience, Ferdinand Allard, de Lévis, mérite de prendre place à côté des Newton, des Franklin, des Descartes et des Edison.

Homme complètement illettré, pauvre, mais laborieux et intelligent, âgé aujourd'hui de soixante-seize ans, M. Ferdinand Allard a travaillé, peiné, cherché et persévéré pendant *trente-trois* ans pour trouver le moyen de durcir le cuivre et l'aluminium. Le succès a enfin couronné ses efforts et il vient de faire la découverte. Sa vie et l'histoire de ses tentatives vers ce but sont intéressantes comme une belle biographie. Il arriva qu'un jour, à New-York, (c'est là qu'il débuta dans son métier), un ami lui lut le journal. Un article où on parlait d'une méthode que les Égyptiens possédaient pour durcir le cuivre, mais qui avait été perdue ou oubliée, frappa soudainement son esprit. Il prit alors la résolution de se mettre à la recherche de cet art inconnu, et voilà le point de départ de sa découverte. Découverte merveilleuse ! d'après le témoignage de l'abbé Laflamme, de Québec, l'éminent minéralogiste, et de plusieurs officiers de génie canadiens. Découverte qui ajoute une conquête de plus à la science et qui ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire du progrès et du génie humain.

Voici la jolie peinture de la jeunesse que fait M. Chapais, au cours d'une biographie écrite pour les *Hommes du Jour* :

" Ah ! l'âge heureux et charmant, où les impressions sont vivaces, les admirations ardentes, les aspirations généreuses, où l'on voit tout à travers un prisme, où chaque jour nous apporte une sensation, nous dévoile un horizon, nous révèle un monde, nous montre une perspective, nous découvre des aspects inconnus la veille ! Âge charmant, mais redoutable ! Car c'est à ce moment que se décident les avenir, et que s'orientent pour le bien ou pour le mal les destinées humaines.

" De tous les prestiges qui peuvent éblouir un jeune homme de dix-huit ans, au sortir d'un cours classique, il n'en est guère de plus séduisant que celui de la tribune. Les souvenirs de Démosthène, de Cicéron, de Fox, de Burke, de Mirabeau et d'O'Connell hantent nos imaginations ; des lambeaux des Philippiques et des Catilinaires, des fragments détachés des scènes oratoires fameuses flottent dans nos mémoires ; des visions de forum passent devant nos yeux ravis, et nos âmes sont émues par les brillantes réminiscences de la gloire antique. Dans de telles conditions, quoi d'étonnant que la parole, le verbe éloquent exercent, sur les jeunes hommes surtout, une attraction souveraine ? "

Les archevêques des Etats-Unis, réunis en conférence à New-York, en novembre, au sujet de l'instruction des enfants catholiques, ont :

1° Résolu de promouvoir l'érection d'écoles catho-

liques, de façon à ce qu'on puisse y recevoir un plus grand nombre d'enfants catholiques.

2° Résolu que, relativement aux enfants qui, présentement, n'assistent pas aux écoles catholiques, des écoles du dimanche soient ouvertes pour eux et que des instructions leur soient données une ou plusieurs fois par semaine, et que les parents soient sollicités d'enseigner la doctrine chrétienne à leurs enfants, dans leurs maisons.

Ces écoles du dimanche et de la semaine devront être sous la surveillance directe du clergé, aidé du concours intelligent d'instituteurs laïques, et, quand cela sera possible, sous la direction des membres d'ordres religieux enseignants.

LE CARDINAL LAVIGERIE.

La France perdait dernièrement un de ses plus illustres enfants dans la personne du cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage. C'était un esprit large, une intelligence savante et cultivée, un cœur d'or, généreux jusqu'au sacrifice, dévoué jusqu'à la mort. Il a laissé des œuvres magnifiques, qui valent les plus beaux livres. A Alger, il a fondé des orphelinats pour les enfants des familles arabes décimées par la famine. A Carthage et en Tunisie, son zèle n'a pas été moins puissant, et il en est résulté des conversions nombreuses, d'importants travaux coloniaux et la propagation de la foi catholique dans les régions barbares de l'Afrique septentrionale et équatoriale. De plus, il a pris l'initiative d'une croisade antiesclavagiste, qui a suscité un mouvement général de ce côté et qui compte, depuis, des victoires éclatantes. Mais sa haute personnalité a brillé davantage quand il s'est fait le porte-voix de la doctrine politique du pape vis-à-vis de la France. Sa popularité a grandi sous le drapeau républicain. Il avait compris l'intérêt de sa patrie, et il avait eu le courage de marcher avec elle vers ses glorieuses destinées. Que le cardinal Lavigerie dorme en paix sur ses lauriers : il a bien mérité de la France et de l'humanité.

Ce qui fait l'unité de cette imposante existence, c'est qu'elle a toujours su fondre dans un seul amour trois sentiments qui bien souvent se combattent et s'excluent : la passion humanitaire, la ferveur religieuse et le patriotisme. C'est pour arracher à la servitude, à des outrages et à des cruautés sans nom les pauvres noirs de l'Afrique centrale, que le cardinal Lavigerie s'est fait apôtre et capitaine. Malgré les occupations et les charges d'un immense diocèse, malgré le poids de l'âge et les souffrances de la maladie, on l'a vu, à plusieurs reprises, parcourir les capitales de l'Europe, solliciter les gouvernements, réunir des congrès, exhorter les foules dans les églises et tendre partout la main, afin de réunir les bonnes volontés et les sommes nécessaires à l'œuvre antiesclavagiste.

Et là-bas, grâce aux zèles qu'il avait enflammés, aux millions qu'il avait recueillis, il a pu organiser ces milices religieuses qui rappellent les moines-soldats du moyen-âge, les Pères Blancs d'abord, puis, tout récemment, les Frères armés du Sahara, institution peut-être moins heureuse, et qui, en tous cas, n'a pas donné les fruits qu'il en attendait,—chargés les uns et les autres d'ouvrir au milieu des sables, au-delà de nos postes militaires les plus avancés, des asiles aux esclaves fugitifs.

Mais, en travaillant pour l'humanité, le cardinal Lavigerie n'oubliait pas son caractère sacré et travaillait aussi pour l'Eglise. L'esclavage africain lui apparaissait comme doublement odieux, d'abord parce qu'il était l'esclavage, et ensuite parce qu'il était l'islamisme. C'était bien une véritable croisade qu'il prêchait, et, les ennemis de la foi chrétienne que Pierre l'Ermite voulait atteindre en Asie, il cherchait, lui, à les frapper sur le continent noir, en opposant partout la croix au croissant. Pour ces esclaves, qu'il essayait d'arracher à leurs persécuteurs, il rêvait non-seulement l'affranchissement des corps, mais, en outre, le salut des âmes. Si les frères armés étaient des soldats, ils étaient également des prêtres et ils avaient mission de convertir.

Enfin, ce qu'il faisait pour l'humanité et la foi, le cardinal Lavigerie le faisait pour la France ; en étendant vers le sud la civilisation et le christianisme, le prélat avait la conviction de préparer le terrain pour la colonisation de l'avenir. L'influence extraordinaire et vraiment royale qu'il exerçait dans ces régions, il en usait surtout pour faire aimer et respecter le nom et le drapeau français.—(*Le Temps, Paris.*)

L'ÉDUCATION PAR LA DOULEUR.

... Retourne à tes travaux ; que de ta cicatrice
Germe l'expérience et non le désespoir ;
La douleur, a-t-on dit, est l'âpre institutrice :
Au livre de la vie apprends d'elle à mieux voir.

Elle a ceci de grand, qu'étant fière et profonde,
Qu'étant le noble enfant des nobles passions,
Elle fait mépriser tes vanités, ô monde,
Et tout le vil calcul de tes ambitions.

Elle a ceci de pur, qu'elle tient pour infâme
Le plaisir qui s'achète et l'amour qui se vend,
Gardant à tout jamais des vrais baisers de femme,
Le regret éternel et le parfum vivant.

Elle a ceci de doux, qu'elle est compatissante ;
Qu'ayant connu les maux, elle aime les guérir
Et s'approcher, ainsi qu'une sœur caressante,
De tous les isolés que le cœur fait souffrir.

Et c'est d'elle que naît la pitié, fleur suprême ;
C'est par elle qu'éclot la rose de bonté
Sur la tombe où l'amour, sans remords ni blasphème,
Comme un soldat de Dieu se couche ensanglanté.

EMILE TROLLET.

L'esprit d'autrefois :

Bonaparte, passant en revue le 1er régiment d'artillerie, où il avait fait ses premières armes, et apercevant le chirurgien-major du régiment, qu'il n'avait pas vu depuis longtemps, lui adressa ces mots :

— A propos, citoyen Bivelot, êtes-vous toujours un peu original ?

— Pas autant que vous, mon général, vous qui ne faites rien comme les autres et que personne ne saurait imiter.

Signe des temps. Puissance de la mode !

L'autre jour, un coiffeur parisien, qui jouit d'une vogue spéciale, était invité par lettre à venir opérer à Londres. Savez-vous quelle somme il a cru devoir demander pour son petit déplacement ? Dix mille francs !

LES CLUBS DE MONTREAL.

Un des signes les plus indiscutables de la prospérité d'une grande ville se trouve dans la prospérité des clubs. Le club est non-seulement le lieu du délassement et du plaisir, c'est aussi l'endroit où se brassent les grandes affaires, où l'on se tient au courant des événements, où l'on fait les rencontres agréables et utiles. Les journaux politiques, les organes du commerce, de la finance, de l'industrie, les revues scientifiques et littéraires, les feuilles illustrées, comiques et mondaines, y sont reçus. On peut s'y installer pour une heure, pour une soirée, en toute paix et tranquillité, s'y distraire, s'y instruire. Le billard, les cartes, les jeux athlétiques y apportent un excellent passe-temps, et les règlements, toujours sévères dans un club bien conduit, sont une garantie de dignité et de bonne tenue chez les membres. Montréal est largement dotée sous ce rapport. Plusieurs de ses clubs sont de la plus haute importance, d'autres sont d'excellents cercles mondains, la plupart sont des lieux de distraction fort désirables.

L'Opinion Publique commence aujourd'hui une revue des clubs, — revue que la presse française de Montréal n'a jamais faite, et qui ne sera pas sans intérêt pour le public.

LE CLUB ST-JAMES.

Voilà le roi des clubs du Canada, le plus important, le plus riche, le plus prospère et le plus élégant. Tous les autres, à Toronto, à Québec, à Halifax, à Winnipeg, lui font leur cour. Il compte parmi ses membres la plupart des millionnaires canadiens, nos hommes politiques et nos hommes d'affaires les plus éminents, la haute gomme de Montréal et plusieurs hommes distingués du dehors.

Le prince de Galles, le prince Alfred, le prince Arthur, le duc d'York et le gouverneur-général du Canada en sont membres honoraires.

Le comité d'administration actuel se compose comme suit :

- Le colonel F. C. Henshaw, président.
- M. Charles Holland, trésorier.
- M. George E. Small, secrétaire-gérant.
- MM. D. Macmaster, C. R. Hosmer, L. J. Forget, C. G. Hope, C. F. Sise, T. G. Shaughnessy et G. H. R. Wainwright, membres du comité.

Il y a actuellement environ 500 membres réguliers, non-résidant à Montréal, privilégiés et surnuméraires. Voici les noms français qui sont sur la liste :

MEMBRES REGULIERS.

- MM. le juge Baby, C. F. Bouthillier, Horace Baby, H. Bouthillier, H. Beaupré, Vte de Bouthillier-Chavigny, J. G. H. Bergeron, L. Béique, J. S. Bousquet, Chs. Coursol, M. Nolan DeLisle, L. J. Forget, D. Galarnéau, Henri Guy, E. P. Guy, C. A. Geoffrion, colonel Hughes, sir Alexandre Lacoste, Armand LaRocque, W. J. Lemesurier, J. N. S. Leslie, C. D. Maze, hon. H. Mercier, hon. J. A. Ouimet, Louis Perreault, Hector Prévost, K. Préfontaine, Adolphe Roy, Joseph Rielle, hon. J. E. Robidoux, Arthur Roy, M. Schwob, P. W. St-George, Louis H. Taché et le juge Würtel.

MEMBRES NON-RÉSIDENTS.

- L'hon. J. A. Chapleau, Québec, et M. E. Lamontagne, New-York.

MEMBRES PRIVILEGIÉS.

M. le juge Blanchet, Québec; sir A. P. Caron, Ottawa; l'hon. T. C. Casgrain, Québec; le lieutenant-colonel Cte d'Orsonnens, St-Jean; et M. F. Van Bruyssel, Ottawa.

Les honoraires du club sont comme suit : Membres réguliers, \$150 d'entrée et \$40 par an. Membres non-résidants, \$150 d'entrée et \$20 par an.

Membres privilégiés, \$40 par an, ou \$20 par six mois.

Les élections des membres ont lieu le premier mercredi de chaque mois, après affichage pendant huit jours.

Le club est situé au coin des rues Dorchester et Université, en plein quartier fashionable, à dix minutes de la place d'Armes. C'est une superbe construction de pierre jaune et de brique, à laquelle on est en train d'ajouter un nouveau corps de bâtisse de \$50.000. Il y aura alors le salon et la salle des dames, où les femmes et filles des membres pourront aller déjeuner et dîner à volonté.

CARNET D'UN MONDAIN.

Arrière, lecteurs! Souhaitez-moi la bonne année; mais, de grâce, plus de poignées de main. J'en ai l'épaule presque disloquée; et, pour un rien, j'enverrais au diable mon meilleur ami, s'il avait la malencontreuse fantaisie de me serrer la patte de devant.

L'antique habitude des visites s'en va. Il n'y a plus guère que les échappés de collège et des anciens qui se rencontrent dans les salons, devant le feu de grille dont la lumière se repand, indécise, à travers la demi-obscurité que l'on aime à mystérieusement jeter sur les réceptions de l'après-midi. Avec les visites vont aussi disparaître les banalités des conversations du jour de l'an. Personne n'y perdra, si ce n'est ceux qui aimaient à profiter de cette occasion pour s'amuser de la bêtise humaine.

La réception annuelle des officiers du 65ème bataillon a eu lieu, le premier de l'an, comme d'habitude. Le commandant et ses officiers y étaient tous en grande tenue. Environ cent cinquante personnes sont allées souhaiter la bonne année à nos galants militaires, qui les ont reçus avec leur proverbiale amabilité. A quel retard subi par l'Umbria, dans sa dernière traversée, avait grandement alarmé le public. A ce propos, on a évoqué le souvenir du City of Boston, parti de New-York pour le Havre en 1871, avec des centaines de passagers à son bord, et dont on n'a plus jamais entendu parler. Pas une épave sur la mer, pas une trace de son passage, pas un survivant pour raconter le désastre. S'était-il frappé par un iceberg, et avait-il coulé à fond? Avait-il brûlé en mer, ou avait-il été simplement englouti par l'océan dans une tempête? Nul n'a jamais pu le dire. Jour par jour, on attendait des nouvelles. Des semaines se passèrent. Les derniers espoirs s'évanouirent, les deuils furent acceptés, et bientôt l'on ne parla plus du City of Boston que comme d'une légende sinistre, au récit de laquelle chacun se sentait envahi par une amère et profonde tristesse.

Mesdames-Mathieu, Bureau et Desjardins ont envoyé des invitations pour lundi soir, le 9 janvier, de neuf heures à minuit. L'on ne sait pas s'il y aura danse, mais la réception promet d'être très nombreuse. Le tout Montréal français sera là. Ces dames demeurent au St-Lawrence Hall, et recevront dans les splendides salons dont la décoration a été exécutée, il n'y a pas encore longtemps, sous la direction de M. Hogan.

A propos, pourquoi prend-on sur soi, depuis quelque temps, en envoyant des invitations, d'écrire les noms des invités au dos des cartes? C'est de mauvais goût et contre l'étiquette. Le nom doit s'écrire sur le recto de la carte, ou ne s'écrire que sur l'enveloppe. Cette dernière manière n'est admise que pour les invitations qui ne demandent pas de réponse.

On montre aussi peu de goût dans la préparation des cartes. Toute invitation devrait être gravée ou écrite à la main. Il est incorrect d'envoyer une invitation imprimée, bien que cela se fasse parfois chez des gens très bien.

La même faute se commet fréquemment pour les cartes de visite. L'idée aussi de faire imprimer sa carte!

On doit ou la faire graver, ou l'écrire à la main. Rien n'indique l'absence de bon goût comme ce détail, si petit en apparence, si considérable en réalité. Il n'y a que la carte d'affaire qui s'imprime.

La première réception officielle du lieutenant-gouverneur Chapleau a eu lieu à l'hôtel du gouvernement, à Québec, lundi, le 2 janvier. A côté des membres du cabinet et du personnel militaire de Spencer-Wood, se trouvaient les officiers des divers corps militaires de la vieille capitale, en grande tenue. Pendant deux heures, le défilé s'est continué presque ininterrompu. Tout ce que Québec possède de notabilités était là.

L'incident du jour a été la présence du cardinal Taschereau parmi les visiteurs. Par suite d'une divergence d'opinion sur une question d'étiquette, le lieutenant-gouverneur de Québec et Son Eminence ne se visitaient plus officiellement. A peine se rencontraient-ils à l'ouverture de chaque session provinciale.

La question à décider est délicate, et quand M. Angers et M. Chapleau diffèrent d'opinion à ce sujet, il ne serait pas sage pour moi de risquer une opinion. M. Angers avait peut-être raison; M. Chapleau n'a certainement pas tort. Voici pourquoi: personne n'en voudra au lieutenant-gouverneur d'avoir mis de côté une question non réglée du cérémonial et d'être allé, sans attendre la visite de Son Eminence, rendre ses respects à un prince de l'Eglise, vénérable vieillard qui a jeté tant de lustre sur la province dont M. Chapleau est aujourd'hui le représentant officiel.

En dehors des cercles officiels, où l'on s'habitue à faire les choses selon l'étiquette, il arrive presque invariablement que les règles de la préséance sont violées, par oubli ou négligence la plupart du temps, et plus souvent par ignorance. Il n'y a pourtant rien qui donne du ton à un dîner ou à une réception comme de voir chacun à sa place. Pour que l'on sache à quoi s'en tenir, je donne ici la liste, facile à oublier, des préséances telles qu'établies au Canada.

1. Le gouverneur général ou, en son absence, l'administrateur du Dominion.

2. Le lieutenant-gouverneur (a) d'Ontario, (b) de Québec, (c) de la Nouvelle-Ecosse, (d) du Nouveau-Brunswick, (e) et des autres provinces.

3. Les archevêques et évêques.

4. Les ministres du cabinet fédéral.

5. Le président du sénat.

6. Les juges en chef des hautes cours.

7. Les conseillers privés ne faisant pas partie du cabinet.

8. Les sénateurs.

9. L'orateur des communes.

10. Les juges des hautes cours.

11. Les députés aux communes.

12. Les ministres provinciaux.

13. L'orateur du conseil législatif.

14. Les conseillers législatifs.

15. L'orateur de l'assemblée législative.

16. Les députés provinciaux.

Dans chaque catégorie, l'ordre se règle d'après séniorité. L'on peut donner à des consuls-généraux, ou à des étrangers ou Canadiens de distinction, qui ne sont pas sur la liste, une place de courtoisie, proportionnée à la hauteur de leur position.

La réunion du club de cartes qui devait avoir lieu mardi, le 3 janvier, chez madame Arthur Simard, a été remise à plus tard, par suite de maladie dans la famille. La prochaine réunion aura lieu chez madame Henri Gérin-Lajoie.

Le capitaine Coursol, qui a passé une quinzaine de jours à New-York, est revenu hier après un excellent voyage.

M. et madame Shaughnessy et leur famille, chassés de leur maison par l'incendie du mois dernier, ont pris un appartement au Windsor pour deux ou trois mois. Il faudra au moins dix semaines pour réparer les dégâts faits par l'eau et le feu. Jolie saison pour se faire déloger!

Mademoiselle Blanche Thibaudau, la ravissante Québécoise que tout le monde admire et dont la vieille capitale est si fière, a passé quelques semaines chez madame Andrew Allan, et n'est retournée à Québec que dernièrement. On annonce son engagement au capitaine Benyon, petit-fils de M. Andrew Allan, présentement attaché à la batterie, à la citadelle. C'est une nouvelle qui n'en est plus une, car le vent était depuis longtemps dans cette direction.

La souscription pour le monument Champlain, à Québec, s'est élevée à \$16,174,50. C'est un joli chiffre, qui fait honneur aux Canadiens. Québec et Montréal ont fourni la presque totalité de cette somme.

Cueilli dans l'Electeur le petit dialogue suivant, qui, s'il n'est pas religieusement vrai, a le mérite d'avoir de l'esprit:

L'hon. M. Ouimet: Dites donc, Caron, votre candidat Dionne n'est pas de la force de cent chevaux-vapeur!

Sir Adolphe: Non, c'est vrai, mais je n'aime pas à les choisir trop forts, voyez-vous, car dans ce district, ils pourraient prendre ma place. C'est ainsi que j'ai fait élire M. Turcotte à Montmorency, et que je cherche à imposer Dionne dans L'Islet. C'a été toute une affaire pour me débarrasser de Desjardins, qui aspirait déjà à

prendre ma place dans le cabinet. Avec des gens comme Dionne et Turcotte, mes jours comme ministre sont en sûreté.

L'hon. M. Ouimet : Bien trouvé, mon collègue. Il ne faut plus faire élire des hommes comme Tarte, ils voient trop vite clair à travers notre jeu. A Montréal, j'avais mon Desjardins, moi aussi, qui m'embêtait, et je l'ai fourré au sénat.

Sir Adolphe : Le remède est fameux : je l'ai appliqué à Angers et je m'en trouve très bien. Il est bien rare que l'on rencontre des *revenants* dans ce cimetière-là.

L'hon. M. Ouimet : Dans tous les cas, il faut que les bleus de l'Islet aient la force robuste, s'ils préfèrent Dionne à Tarte. Il n'y a que nos amis les contracteurs pour opérer un pareil miracle.

M. René de Villeneuve, de Paris, est à Montréal, où il passera plusieurs mois. Il vient d'être élu membre du club *St-James*, sur la proposition de M. Maze et de M. Forget.

Un visiteur entre dans une maison de la rue St-Denis. On s'empresse au-devant de lui. Une très jolie fille, vingt ans, pas hardie pourtant, se multiplie en politesses.

— Voyons, monsieur, déboutonnez-vous ! . . .

Tête du visiteur.

La réception de madame McShane, mardi, le 3 janvier après-midi, a été magnifique. Environ cent cinquante dames s'y sont rendues de quatre heures et demie à sept heures. Dix jeunes filles, en robes de bal, faisaient les honneurs de la réception.

Jolies femmes, toilettes exquis, musique excellente, crèmes et gâteaux délicieux, vins et thé exquis, — enfin tout ce qu'il faut pour le grand succès d'un *five o'clock tea*.

Grand bal à Ravenscrag, chez M. H. Montague Allan, lundi soir, le 2 janvier. Environ 200 personnes, l'élite de la société anglaise de Montréal.

Une réception à Ravenscrag se passe de commentaires : c'est le *nec plus ultra* de l'élégance et du luxe au Canada.

UN MONDAIN.

COLONNE POUR RIRE.

Figurez-vous que le billêt suivant, d'un père à son fils, tombe entre les mains d'un candide anthropophage :

« Monsieur mon fils,

« Vous aviez une maison de ville, vous l'avez mangée ! Vous aviez des terres, vous les avez dévorées ! Du mobilier que je vous avais donné, vous n'avez fait qu'une bouchée ! Maintenant, il ne vous reste plus qu'à ronger votre frein ! »

— Quel appétit ils ont, ces blancs ! s'écrierait le candide anthropophage.

Chaque pays a sa plaie : pour l'Australie, c'est le lapin.

Les lapins continuent d'y pulluler, se moquant des pièges qu'on leur tend, aussi bien que des poisons qu'on leur sert, et, quand ils ont tondu le terrain jusqu'au dernier brin d'herbe, ils grimpent aux arbres, comme des écureuils, pour y manger les feuilles et les ramilles. Les

paysans australiens sont consternés. C'est la ruine, à courte échéance, si l'on ne trouve le moyen de mettre un terme à l'appétit de ces terribles rongeurs.

Les chasseurs japonais ne sont pas difficiles. Tout, pour eux, est gibier de bonne prise et ils déchargent leurs fusils jusque sur les grenouilles.

C'est ce qui ressort clairement de la nouvelle loi sur la chasse au Japon, où se trouve un article qui « interdit aux chasseurs de se servir d'armes à feu contre les grenouilles pendant la période du 15 mars au 14 octobre. »

Les domestiques :

— Vous voulez me quitter, Justine ? Pourquoi ? Quel est le mobile qui vous pousse à cela ?

— Madame, ce n'est pas un mobile, c'est un cuirassier.

On parle d'un banquier fort connu qui, parti de très bas, a aujourd'hui une fortune colossale.

— Ce qui m'étonne le plus, fait quelqu'un, c'est qu'il est venu à Paris avec de la paille dans ses sabots.

— Moi, ce qui me surprend le plus, fait un autre, c'est qu'il ne l'ait pas mangée !

Une bonne histoire rapportée par un journal anglais : Un homme de Biddeford avait appris à son chien à rapporter tout ce qu'il lui jetait.

Un matin, l'homme alluma la mèche d'une bombe explosible qu'il jeta ensuite dans un petit étang rempli de truites, afin de faire une récolte de ces poissons aussi abondante que peu fatigante. Malheureusement, le chien, fidèle à l'enseignement qu'il avait reçu, se précipita à l'eau et rapporta la bombe dans sa gueule.

L'homme se sauva au plus vite, poursuivi par son chien, qui tenait à déposer sa dangereuse prise à ses pieds ; il put escalader une palissade et mettre ainsi une distance raisonnable entre lui et son compagnon. Il était temps. La bombe éclata avec fracas, réduisant le pauvre animal en miettes.

Si vous n'êtes pas convaincu, allez vérifier.

Calino se mêle de littérature, à présent. L'autre jour, on récitait devant lui ces vers de Victor Hugo :

Que reste-t-il de la vie,
L'amour ôté ?

— Moi, fit Calino, j'aurais dit plutôt :

Que reste-t-il de l'amour,
La vie ôtée ?

L'esprit des enfants :

— Monsieur Tomy, je vous y prends encore ! Pendant mon absence, vous avez bu un verre de malaga !

— Non, maman, ce n'est pas moi, c'est un biscuit qui l'a tout bu.

— Et ce biscuit, où est-il ?

— Pour le punir, je l'ai mangé !

Un Arabe, en grand costume national, entre au Moulin Rouge.

Aussitôt les habituées de l'endroit s'empressent autour du fils du désert et palpent son burnous, heureuses de toucher un cheik (*un chèque*) !

L'OPINION PUBLIQUE.

LES HOMMES DU JOUR

GALERIE DE PORTRAITS CANADIENS

PARAISANT PAR SÉRIES

*MONUMENT ÉRIGÉ À LA GLOIRE DE LA CONFÉDÉRATION
CANADIENNE*

GRANDE ÉDITION:

50 CENTINS LA SÉRIE

ÉDITION POPULAIRE:

15 CENTINS LA SÉRIE

Chaque série comprendra le portrait, la biographie et le fac-simile d'une lettre ou d'un écrit autographe du sujet. Il n'y aura pas plus de deux séries par mois, et pas plus de cent séries en tout.

Toutes les biographies seront signées par des écrivains distingués.

La grande Édition se vend au prix de 50 centins la série.

L'Édition populaire se vend au prix de 15 centins la série.

La souscription n'est prise que pour l'ouvrage au complet.

ÉCHANTILLONS ENVOYÉS À DEMANDE

Souscrivez aux "HOMMES DU JOUR" pour avoir sous les yeux le portrait, la vie, le caractère et l'écriture des hommes éminents de votre pays.

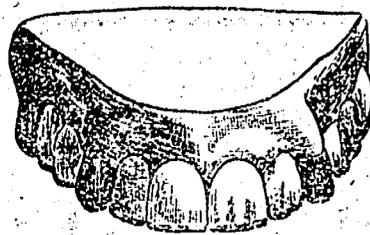
L'expédition des numéros de l'Édition populaire se fera par la poste, et la collection, périodiquement, par les agents ou par la malle.

Adressez: LE DIRECTEUR,

"LES HOMMES DU JOUR"

B. P. No. 1579, MONTREAL

L'OPINION PUBLIQUE.



Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.
Nouveau métal pour palais, extra léger.
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

Dr. BROUSSEAU
7, rue St-Laurent, Montréal.

LA LOTERIE DU PEUPLE

La seule autorisée par la Législature de Québec.

10 Cents. - - - 25 Cents.

PREMIER TIRAGE
Mardi, le 27 Décembre, 1892.

PRIX CAPITAL **\$1,500**
BILLET 10 Cts.
PRIX CAPITAL **\$3,750**
BILLET 25 Cts.

NOMENCLATURE DES LOTS.

Pour Billets de 10c.		Pour Billets de 25c.	
1 Lot valant...	\$1,500 00	1 Lot valant...	\$3,750 00
1 do ...	500 00	1 do ...	1,250 00
1 do ...	250 00	1 do ...	625 00
1 do ...	125 00	1 do ...	312 00
2 Lots valant...	50 00	2 Lots valant...	125 00
5 do ...	25 00	5 do ...	62 50
25 do ...	5 00	25 do ...	12 50
100 do ...	2 50	100 do ...	6 25
200 do ...	1 50	200 do ...	3 75
600 do ...	1 00	600 do ...	2 50
LOTS APPROXIMATIFS		LOTS APPROXIMATIFS	
100 Lots valant...	\$2 50	100 Lots valant...	\$6 25
100 do ...	1 50	100 do ...	3 75
100 do ...	1 00	100 do ...	2 50
999 do ...	50c	999 do ...	1 25
999 do ...	50c	999 do ...	1 25
3134 Lots valant.....	\$5,274 00	3134 Lots valant.....	\$13,185 00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.

Bureau Principal: 78, rue St-Laurent, Montréal.
P. O. Boîte 987. **El. C. LALONDE, Gérant.**
On demande des Agents.

LE CHOIX DE MEDIUMS

constitue principalement l'annonce profitable.
Quand vous songez à annoncer, rappelez-vous que l'impulsion ex-

LE MONDE

pour l'adoption d'un programme nettement indépendant, la réorganisation de sa rédaction et de tous les services administratifs ont eu pour effet **DE DOUBLER LE CHIFFRE RÉGULIER DE SON TIRAGE.**

C'est maintenant au commerce et à l'industrie à tirer parti de cette grande publicité du "MONDE," qui s'adresse à tout le public canadien, sans exception de parti.
Rappelez-vous que c'est le

SEUL JOURNAL INDEPENDANT
DU CANADA.

L'Opinion Publique

POLITIQUE, LITTÉRATURE, THÉÂTRE, MONDANITÉS.

PARAIT CHAQUE VENDREDI.

Abonnement: \$2.00 par an; \$1.00 pour six mois—payable d'avance.
\$2.50 par an—payable dans l'année.

Prix du numéro: 5 CENTIMS.

Rédaction et administration:

L'OPINION PUBLIQUE,

B. P. No. 2071,

Bureaux: Bâtisse New-York Life, 715. **MONTREAL, CANADA.**

AUX COLLABORATEURS:

TOUTE COLLABORATION ACCEPTÉE SERA PAYÉE.

40 ANS D'EXISTENCE

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

PUBLIÉ A DEUX ÉDITIONS.

Journal d'annonces par excellence, possédant la plus grande circulation de tous les journaux publiés dans les districts ruraux.

Édit. semi-quotidienno: \$3 par an.

"hebdomadaire": \$1 " "

Adresse: **"LE COURRIER DE ST-HYACINTHE,"**
No. 60, RUE DE LA CASCADE,
ST-HYACINTHE, P. Q.

"LE CANADIEN"

LE CANADIEN, publié à Montréal, est devenu l'un des organes les plus importants de l'opinion publique à cause de son franc parler sur les questions brûlantes du jour. Tout en étant un journal de parti, il est spécialement un journal de liberté de pensée politique.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

En ville, porté à domicile.....\$5.00 par année.
Pour les campagnes..... 3.00 "
Le Cultivateur, édition hebdomadaire.... 1.00 "

Assurance Maritime.

CIE D'ASSURANCE MARITIME "BRITISH AND FOREIGN," de Liverpool.
Do do "RELIANCE," de Liverpool.

Polices ouvertes et Cortes aux Importateurs.

Bureau central pour le Canada: **MONTREAL,**
EDWARD L. BOND, agent principal.

ASSURANCES:

FEU: "London Assurance Corporation."
ACCIDENTS: "Norwich and London."
VITRES: "Lloyds Plate Glass."

EDWARD L. BOND, 30, rue St-François-Xavier, MONTREAL.